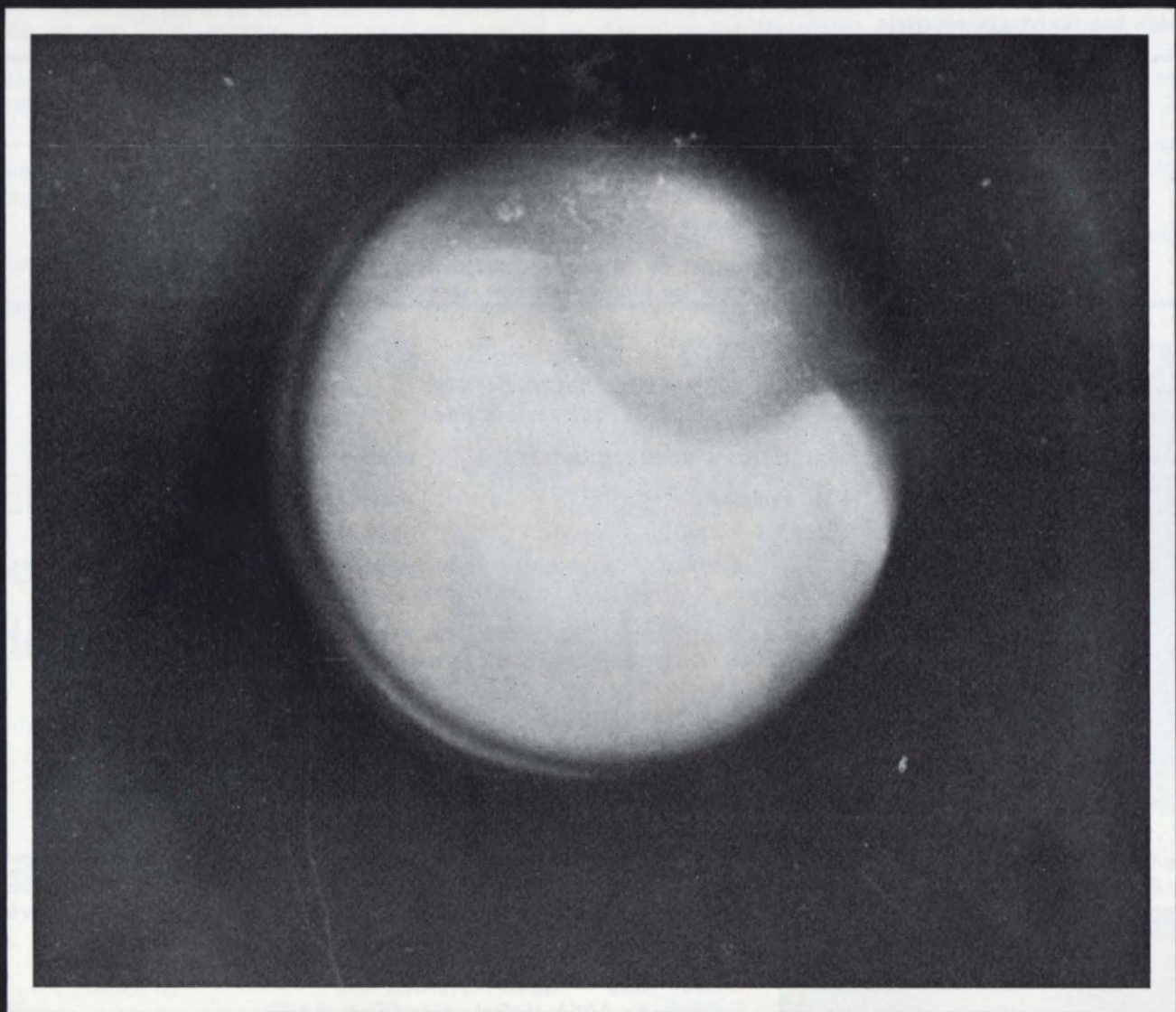


DÉCEMBRE
1975
N° 150

LUMIERES DANS LA NUIT

18° ANNÉE
LE N° 4^F

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



■ **ENQUÊTE A BEZOLLES**
[Gers] (p. 3)

■ **REVIGNY-S-ORNAIN (Meuse) :**
UN GENDARME OBSERVE ET
PHOTOGRAPHE 2 OVNI (p. 17)

■ **CI-DESSUS : L'ATTERRIS-**
SAGE D'UZES (Gard) : PHOTO
DE L'OBJET SITUE A 23 M. (p. 2 et 8)

■ **UN ÉQUIPEMENT POUR L'OB-**
SERVATION DES OVNI (p. 24)

LUMIÈRES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : A PROPOS DE L'OVNI GEANT DE MAUBEUGE (NORD).
ENQUETE A BEZOLLES (GERS).
PAGE 6 : NOE (HAUTE-GARONNE).
PAGE 8 : ENQUETE DU GROUPE VERONICA A UZES (GARD)
PAGE 12 : CORSE.
PAGE 13 : BEAUREGARD-BARET (DROME).
PAGE 14 : ROMANS (DROME).
PAGE 15 : ENQUETE A VOLVIC (PUY-DE-DOME).
PAGE 17 : TRACE D'ATTERRISSAGE PRES DE ROMILLY-SUR-SEINE
(AUBE)
REVIGNY-SUR-ORNAIN (MEUSE).
PAGE 18 : SURVOLS REPETES DE LA REGION DE VITRY-EN-ARTOIS
(PAS-DE-CALAIS).
INFORMATIONS DE L'ETRANGER.
PAGE 21 : LES EFFETS DES MOC SUR LES ANIMAUX (suite 11).
PAGE 22 : VAGUE ESPAGNOLE (suite 5).
PAGE 24 : COURRIER RESUFO.
PAGE 26 : NOUVELLES RECENTES.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins, sont protégés par la loi de 1937 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT [joindre 1 F en cas de changement d'adresse]

Nous publions :

- LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 28 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour juin-juillet ainsi que pour août-septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.
- VUES NOUVELLES, supplément trimestriel de 20 pages (paraissant en janvier, avril, juillet, octobre) qui traite de diverses questions importantes (problèmes humains, respect des lois de la vie, spiritualité, problèmes cosmiques, étude de l'insolite).

FORMULES D'ABONNEMENTS (ne souscrire qu'à l'une d'elles)

- A/ Abonnement complet annuel (LDLN + VUES NOUVELLES) : ordinaire : 46 F — de soutien : 55 F
B/ Abonnement annuel à LDLN seulement : ordinaire : 35 F — de soutien : 42 F

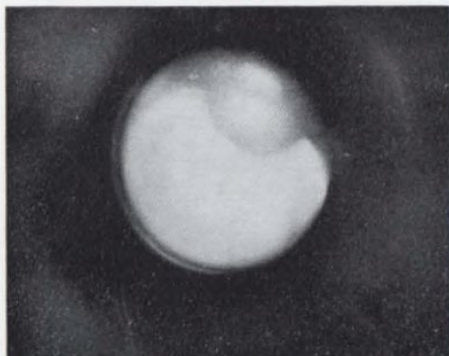
ETRANGER : majoration de 8 F pour les formules A et B ci-dessus. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 0,90 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

NOTRE COUVERTURE



Le Groupe « VERONICA » a pu effectuer ce cliché en rephotographiant la meilleure des épreuves que possédait le témoin après le vol des négatifs (voir article page 8).

Opérateur : Christophe FERNANDEZ. Date : 19 novembre 1974.

Lieu : Uzès — Gard — France.

Appareil : AGFA Vitoret, objectif = 2,8/50.

Vitesse d'obturation : 1/60^e de seconde.

Ouverture : N'a pas été notée mais précisée et réglée d'après les indications du posemètre.

Distance affichée sur l'appareil photo : 15 mètres.

Distance réelle OVNI/Appareil photo : 23 mètres.

Pellicule : KODAK PAN « X » (125 ASA).

Nota : il semble qu'un brin de fenouil apparaisse dans le bas de la photo.

Le chemin malaisé de la vérité :

A PROPOS DE L'OVNI GEANT DE MAUBEUGE (Nord) DU 26 SEPTEMBRE 1975

Toute la presse a repris, avec détails et interprétations simplistes, cette affaire, qui recelait le sensationnel tant attendu par certains.

Hélas, le déferlement et le matraquage des divers moyens d'informations (par des procédés parfois peu corrects) qui se sont abattus sur la région a amené des témoins éventuels à reconsidérer leurs positions ou même à ne pas se faire connaître.

Des propos mensongers nous ont été prêtés, tels des prélèvements d'échantillons, l'assimilation de cet OVNI allégué à un vaisseau spatial — d'origine extraterrestre bien entendu — venu larguer des soucoupes éclairées... Tout cela a été avancé gratuitement et contre notre volonté, qui était de rester objectif et prudent ; contre nos idées aussi, qui nous amenaient à refuser quelque interprétation que ce soit, immédiate ou ultérieure...

Il est très regrettable, et même préjudiciable, qu'une telle situation se soit instaurée si brutalement, démontrant une fois de plus que certaines formes d'information pouvaient gêner, sinon bloquer les enquêtes, et induire un nombreux public en erreur.

L'enquête menée sur cette affaire sera longue, et sa publication ne se fera qu'après des recherches approfondies, pouvant amener des surprises.

J.-M. BIGORNE

Enquête sur les événements de BEZOLLES

(Gers)

survenus le 14 janvier 1975

G. CATTIAU



Avec la collaboration très sympathique de :

- Mme Gueudelot, son mari, son fils
- M. F. Lagarde.

1 — L'ENQUETE

Mon premier contact avec le témoin, Mme G. D., ne devait en rien me laisser presager de la suite de l'enquête. Arrivé comme un intrus au village de Bezolles, où habite Mme G. D., je venais enquêter au sujet d'une vague histoire d'« OVNI » relatée par la presse régionale qui avait eu le bon sens d'accorder quelque crédit à l'aventure de mon témoin. Pleine période de recensement et surtout d'autres chats à fouetter que cette affaire

Arrivé en haut du raidillon, le témoin aperçoit un gros phare (boule) assez rouge, à environ 45° au-dessus de la route. Distance indéterminée = 100 à 150 m.

Le témoin roule toujours et ne semble pas surpris.

Croyant avoir affaire à un cyclomoteur le témoin passe en feux de croisement, et poursuit sa route.

Diamètre de la boule : 30 cm.

sur laquelle visiblement le témoin avait tout dit et qui ne représentait guère à ses yeux un événement d'une importance certaine, comme j'avais l'air de vouloir le laisser entendre. Finalement après maintes explications, je finis par forcer l'attitude de réserve et la méfiance du témoin et,

le temps manquant à la suite de notre entretien, rendez-vous fut pris pour poursuivre l'enquête sur le terrain.

Cette enquête se déroulant dans le Gers, je pensais que c'était là une excellente occasion d'effectuer un travail d'équipe avec Mme C. Gueudelot et sa famille toujours opérationnelle, et F. Lagarde que je réussis à convaincre de quitter son P.C. de « L.D.L.N. ».

F. Lagarde et moi-même fîmes donc jonction avec l'équipe Gueudelot à Bezolles.



L'enquête en pleine action sur les lieux. De gauche à droite : Mme Gueudelot, le témoin désirant l'anonymat, M. Lagarde, M. Cattiau, M. Gueudelot. Le photographe de service est Patrice Gueudelot le responsable régional de RESUFO.

2 — LE TÉMOIN

L'enquête se déroula dans un climat de confiance réciproque et si au début le témoin devait être un peu tendu, son attitude de réserve s'effaça au cours de notre entretien et Mme G. D. répondit calmement au feu roulant de questions que nous avions déclenché.

Mme G. D. est une personne d'environ quarante à quarante cinq ans. Elle habite le petit village de Bezolles et va travailler chaque jour à Vic-Fezensac. Pour ce faire, elle emprunte le C. D. 112 qui relie Bezolles à Vic-Fezensac.

Le témoin ne nous a pas apparu particulièrement névrosé ou halluciné et ne se livre guère à des excès de boisson.

De plus, il est à signaler que ce n'est que sur la demande de son mari que le témoin accepta de faire part à la presse de son aventure, je m'explique : ce n'est pas le fait que le mari du témoin soit avide de publicité, mais ayant lu dans cette même presse régionale une observation effectuée quelques jours auparavant par une personne d'Auch, M. D. a pensé, à juste titre, que le témoignage de sa femme pouvait aider à effectuer des recoupements.

Interrogée sur les répercussions de l'observation quant à sa façon de penser, le témoin nous a seulement dit que « cela » avait éveillé en lui des questions d'ordre métaphysique et bien sûr des questions que n'importe qui peut se poser en pareil cas.

Les « OVNI », elle en avait entendu parlé ou lu des rapports dans la presse comme tout le mon-

de, comme tout le monde cela avait évoqué chez elle des questions qui n'ont duré que l'espace de l'article lu, parce que, finalement, cela nous dépasse et que l'on ne sait pas ce qu'est le phénomène, peut-être aussi que les témoins avaient un peu trop « forcé » sur la bouteille, qu'ils sont un peu « fadas » ou tout simplement que les journalistes ont toujours tendance à exagérer un peu...

Et puis cela vous tombe dessus, « cela » vous arrive, « cela » existe ailleurs que dans l'imagination des gens. Alors ? Alors, on ne comprend plus, alors la chose est là ; ce sont les réflexions de Mme G. D.

3 — LES LIEUX

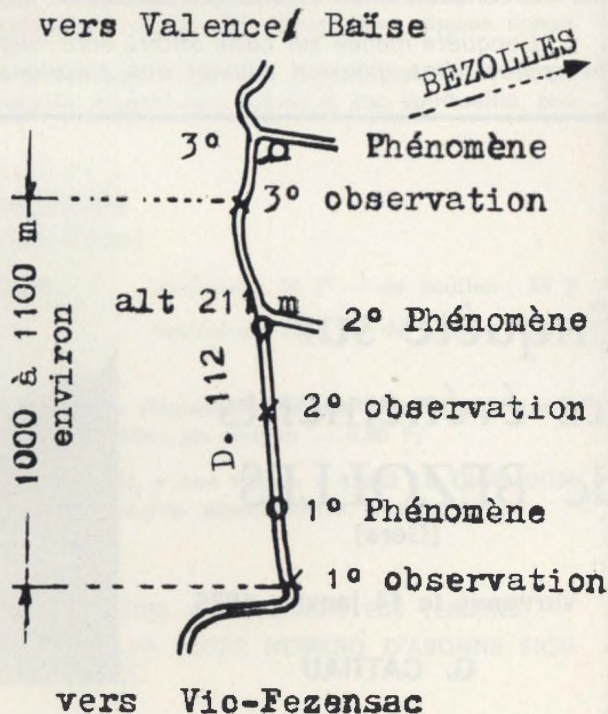
Sur le C.D. 112 reliant Valence/Baïse et Vic-Fezensac.

Le terrain est fortement vallonné et la route n'est qu'une suite de raidillons de côtes en côtes.

Les habitations sont rares ou inhabitées dans la zone d'observation.

Sol : miocène.

PLAN D'ENSEMBLE



4 — RECIT DU TÉMOIN

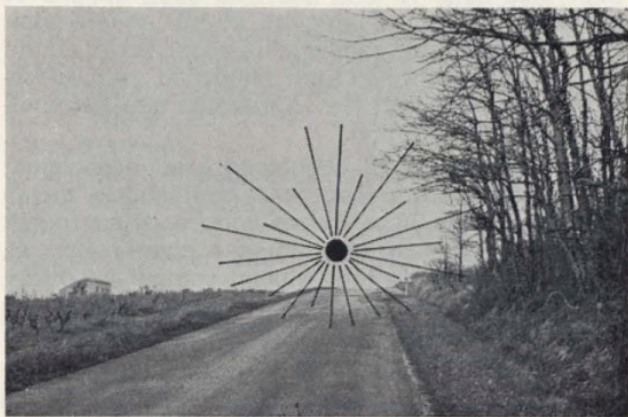
Ce que j'ai vu le 14 janvier 1975

« Je travaille dans une fabrique de meubles à Vic-Fezensac, je quitte mon travail tous les jours à dix-neuf heures et fais un trajet de douze kilomètres pour rentrer à mon domicile, par le C.D. 112. Je connais très bien ce chemin que je parcours quatre fois par jour depuis plus de dix ans.

Ce qui suit s'est passé le mardi 14 janvier. Il est environ 19:15. Je suis préoccupée par ma journée du lendemain qui est très importante pour moi : je n'irai pas à mon travail, retenue à Auch par des affaires personnelles.

Je suis au sommet d'une côte très raide, pleine de virages : je suis en seconde. Suit une ligne droite de cinq cent mètres qui se termine par un raidillon. J'aperçois à son sommet un gros phare, assez rouge auquel je ne porte pas attention. Je pense simplement : « tiens, ce cyclomoteur éclaire beaucoup », et machinalement, je mets en feux de croisement.

Je songe toujours à ma journée du lendemain, bien qu'ayant passé ma troisième, je roule doucement car ce phare me gêne. Au moment où j'attaque le raidillon, d'un seul coup ce phare se transforme en un grand soleil, très blanc, dont les rayons sont espacés puisque je distingue la nuit entre eux. Je situe l'objet à quelques mètres au-dessus de la route, les rayons du bas ayant de cinq à six mètres de long, s'allongeant sur les côtés pour atteindre une dizaine de mètres environ vers le haut.



PHOTOGRAPHIE 2

Le témoin voit toujours la boule à environ 200 mètres de la première observation, celle-ci se transforme en un grand soleil très blanc. Le témoin distingue la nuit à travers les rayons du phénomène.

L'objet semble toujours situé à la même distance du témoin, ce qui nous fait penser que l'objet se déplaçait à la même vitesse que le véhicule du témoin à une distance constante.

Le témoin se doute qu'il a maintenant devant lui une chose insolite et inconnue.

Le souffle coupé, mais sans être effrayée je m'arrête immédiatement, me demandant dans quelles conditions je vais rentrer chez moi. Je pense tout d'abord à faire une marche arrière, mais après quelques mètres, j'y renonce par crainte de quitter la route. L'objet ne bouge pas et je vois toujours cette blancheur éclatante des rayons, qui n'aveugle pourtant pas.

Sans trop savoir ce que je fais, un réflexe, je fais un appel de phares. Immédiatement, je ne vois plus rien, l'objet a disparu sans que je le vois s'éloigner, à la manière d'une lampe lorsque l'on tourne l'interrupteur.

Soulagée, je repars doucement, finis de monter la côte, redescends. Il me semble alors distinguer à travers un rideau d'arbres qui borde la route une lumière rougeâtre. Avec un peu d'appréhension, je continue d'avancer ; lorsque le rideau d'arbres s'interrompt, je vois de nouveau une lumière plus rouge, moins précise, dans une friche, derrière un petit bosquet.



PHOTOGRAPHIE 3

Le témoin fait un appel de phare et l'objet s'éteint « comme une lampe », le témoin repart et aperçoit alors derrière une haie sur sa droite une lueur rougeâtre.

Le témoin prend peur et braque son véhicule sur un chemin situé à gauche, bien décidé à se diriger vers une maison, si la chose persiste.

Cependant, le phénomène s'éteint et ne réapparaîtra plus.

Je m'arrête, braque à gauche en direction d'un chemin, bien décidée à aller vers une maison si ça persiste. Mais, de nouveau, la lumière s'éteint.

Je reprends mon souffle, me demandant combien de fois j'allais « le » trouver avant d'arriver chez moi. Je décide de prendre le raccourci habituel, de ne changer de chemin que si la lumière se manifeste de nouveau mais je ne verrai plus rien.

Je n'ai pas eu peur, trop surprise et fascinée, je n'ai pas eu le temps de réaliser. J'ai vu la lumière pendant une minute environ, mais les rayons lumineux n'ont duré peut-être que trente secondes.

Il faut ajouter que de l'endroit où j'ai situé l'objet, on a une très bonne vue sur la région. Je n'ai eu aucun ennui mécanique ni d'éclairage, mais j'ai sommeillé pendant deux semaines environ, puis tout est redevenu tout à fait normal. Quant à ma seconde vision de l'objet je pense que je n'y aurais pas fait attention s'il n'y avait pas eu de précédent.

C'est tout ce que je peux dire de précis, je ne vois aucun détail à ajouter. Mais, moins surprise, je pense que je serai plus effrayée si cela se reproduisait

G. D.

5 — A NOTER

— L'objet était toujours à la même distance du témoin alors que celui-ci avançait au volant de son véhicule, nous en déduisons que l'objet avançait avec le véhicule du témoin et semblait l'accompagner.

— Présence d'un autre « objet » lors de la 3^e observation du témoin, tapi derrière une haie (lueur rougeâtre).

— Scénario classique du phénomène qui se déploie devant le témoin tel un paon, de façon à ce que le témoin ne puisse pas ne pas le voir.

(Suite bas de la p. 6)

A NOË (Hte-Garonne) Le Vendredi 29 Août 1975

Enquête préliminaire de Mme LACANAL et M. CATTIAU

Témoin principal: M. Rémy Cyrus, gérant d'Epargne à Muret, président d'un groupe de « majorettes » à Muret.

Lieu: Sur la route départementale 10 qui part de Longages et rejoint la R.N. 125 près de Muret. Carte Michelin 82, pli 17.

Date et heure: Vendredi 29 août 1975 à 22:45 environ.

Météo: Nuit assez claire. Lune non visible: dernier quartier le 29, se lève à 22:57 locale à Paris.

RECIT DIGEST DU TÉMOIN

EXTRAIT DE LA BANDE MAGNETIQUE

Je rentrais chez moi en voiture (404 à essence) à l'issue d'une répétition de la clique à Longages: je suis président d'un groupe de majorettes à Muret. Je passe souvent sur cette route, et j'étais à mon volant quand j'aperçois une masse, d'environ 6 mètres de long, qui semblait posée dans un champ, devant moi, sur ma droite. La nuit n'était pas sombre, je n'ai pas vu la lune, mais il faisait assez clair pour que je vois que l'objet avait une couleur métallisée, comme l'aluminium.

Il était éteint, puis je l'ai vu s'allumer en-dessous, j'apercevais une fluorescence de 30 cm d'épaisseur. Il s'est alors dirigé vers moi en glissant et il s'est retourné en me montrant sa face brillante qui éclairait comme le soleil. Je suis absolument sûr qu'il s'est allumé par dessous

quand il s'est soulevé du sol. Puis il a passé sur un talus haut de 60 cm environ et a foncé sur ma voiture.

Je n'ai pas réfléchi, j'ai débrayé et freiné, il est passé à 50 cm de la voiture, à mi-hauteur de la portière du passager. Dans un réflexe animal j'ai mis mes bras autour de ma tête et j'ai fermé les yeux. Malgré cela je voyais toujours la lumière, si je m'étais pas ainsi protégé, je serais devenu aveugle. Je me suis retrouvé avec ma voiture dans le fossé, moteur en route, phares allumés.

Aussitôt que la lueur n'a plus été à l'intérieur de la voiture, j'ai baissé mes bras mais l'objet était déjà dans le ciel, pas très haut, mais à 10 ou 15 km au loin. L'intensité de sa lumière était variable, baissant, redevenant aussi forte durant 15 secondes, puis baissant à nouveau... etc. et cela a continué durant les 15 minutes que j'ai pour suivi mon observation.

Pendant que ces événements se déroulaient un automobiliste arrivait vers moi sur la même route à environ 70 m de ma voiture.. Il ne roulait pas vite et il a vu de loin mes phares éclairés dans le fossé, puis tout à coup comme un éclair, la lumière de l'objet qui lui a donné l'impression que le moteur de ma voiture avait explosé. En



BEZOLLES (suite de la p. 5)

— (1) Période de somnolence après l'observation à tel point que Mme G. D. était fortement perturbée dans son travail.

— A regretter également à la suite des révélations du témoin, la manifestation d'attitudes toujours regrettables et sur les lieux de son travail et dans son village, de personnes pour qui la réflexion sur le problème OVNI en particulier et sur le reste en général est directement proportionnelle à la distance qui les sépare du bout de leur nez.

Je remercie ici Mme G. D. d'avoir bien voulu nous faire confiance et nous aider dans notre recherche, et je lui souhaite également la bienvenue parmi nous puisque la dernière fois que j'ai rencontré Mme G. D., elle semblait vivement intéressée par notre revue L.D.L.N. et comptait bien s'y abonner.

Un grand merci également à l'équipe Ch. Guedelot et aussi à M. F. Lagarde qui a bien voulu laisser un moment son énorme travail pour apporter son concours à notre petit groupe.

Gilles Cattiau

(1) Mme G. D. avait absorbé des somnifères bien avant son observation et en avait stoppé l'usage. Cette utilisation, bien qu'antérieure de plusieurs jours, rend le rattachement de la somnolence à l'observation plus aléatoire.

F. Lagarde apporte quelques précisions de lieux.

Le lieu d'observation, bien venté, est le point haut de la D. 112 avec son altitude de 211 mètres. Sur la gauche existe une balise géodésique qui culmine sur un mamelon à 221 mètres.

On trouve à 8 km à l'ouest de Bezolles des sources thermales exploitées: Castéra-Verduzan, bain du Massa, Laverdens. A Bezolles même une source d'eau profonde est très appréciée des habitants. Pour les amateurs, le vieil armagnac du pays, offert par le témoin en famille, est très à la hauteur de sa réputation.

On pourrait faire un rapprochement avec les événements de Rabastens pour montrer la diversité des observations. Rabastens se situe à 50 km au sud dans l'axe de Lourdes-Bezolles où de nombreuses observations ont été faites. Il existe au nord de Rabastens un autre lieu d'apparition mystique sur lequel il faudra bien enquêter un jour. Le 1^{er} fait sur la route de Rabastens faisait état d'un phénomène qui, situé devant une voiture, s'est avancé vers elle pour y passer dessus à la très grande frayeur des deux témoins. Dans le deuxième la boule suivait derrière comme si elle avait l'intention de la rattraper. Ici elle est restée devant comme se dérochant à l'approche

Si l'on peut supposer pour les deux premiers témoins une ignorance du phénomène, il n'en est pas de même pour les deux autres, la presse locale et régionale ayant diffusé cette première observation. Et cependant on constate que le comportement du phénomène est différent. On peut déduire qu'il est indépendant de l'information, donc du témoin qui l'a reçue, et qu'il est animé de son propre psychisme.

● ● ●
arrivant à ma hauteur, il s'est arrêté et me criait : « Qu'est-ce que vous faites monsieur, qu'est-ce que vous avez ? ».

J'avais toute ma raison, mais je ne pouvais pas parler, impossible ! J'ai eu la parole bloquée pendant un moment assez court, quelques secondes. Je ne me souviens pas d'avoir été paralysé, mais j'ai eu un moment où je ne me souviens de rien, mon cerveau a un trou et je ne sais pas ce qu'il s'est passé durant quelques secondes. Tout à coup quelque chose s'est débouqué et j'ai pu répondre : « Regardez ce qu'il y a de suspendu dans le ciel, c'était posé là là, dans le champ à côté ». Il ne s'était pas aperçu que l'engin était en l'air, et pendant ce temps je me palpais de partout pour voir si j'étais toujours là ! — entier sans doute — C'est bête mais c'est comme ça.

Par la suite, d'autres témoins prétendent que l'objet est revenu dans le champ, mais moi j'étais déjà parti chez moi. Je n'avais qu'une idée en tête, rentrer chez moi. Je me suis couché, mais je n'ai pas pu dormir de la nuit. J'étais là, je ne pensais à rien...

Depuis, j'ai beaucoup plus sommeil que d'habitude dans la journée. Ce matin, j'ai failli m'endormir en voiture en file d'attente à un feu rouge. Cela ne m'arrivait jamais. Depuis ma montre avance de 5 à 6 minutes dans la journée, elle marchait bien avant le 29 août.

J'ai eu aussi des troubles de vision. Je voyais des plaques noires. C'est passé à présent, mais j'irai voir l'oculiste.

UNE MINE D'OBSERVATIONS

A la question : « vous êtes-vous intéressé au phénomène OVNI auparavant ? » M. Cyrus répond non, mais à la question : « en avez-vous déjà entendu parler ? » oh ! oui, c'est la 4^e ou la 5^e fois que j'en vois ! mais toujours en l'air ! ce n'était pas la même chose ! c'était loin vous comprenez !

Et l'on apprend des choses assez curieuses :

Une fois avec ma femme, et une trentaine de clients, depuis le magasin, là devant, au mois de juin cette année, vers 19 h 45, on en a vu un pendant 20 minutes. Puis il s'est partagé en deux morceaux. Une partie, une boule s'est détachée de l'objet, a fait stationnement puis est partie à une allure folle vers l'O pendant que l'autre partait à son tour à toute vitesse en sens opposé.

L'année dernière, au mois d'octobre 1974, vers minuit, nous revenions des champignons depuis Saint-Gaudens (Haute-Garonne), ma femme, mon fils professeur et moi. En arrivant à la station Renault, avenue des Pyrénées à Muret, 100 mètres avant, nous avons vu au-dessus du village d'Ox un engin de 30 m de diamètre environ. Il se situait juste au-dessus des platanes. Arrivé au-dessus de l'église d'Ox, le clocher tout entier se dessinait dans le disque orange. Puis le disque est descendu, et à ce moment les néons de la station Renault se sont éteints et rallumés au moins quatre fois. Il a repris ensuite un peu de hauteur et le poste de transformation EDF d'Ox a sauté, complètement brûlé ! Je l'ai vu exploser de loin. Le lendemain je me suis rendu à

l'EDF de Muret pour leur demander s'il n'y avait pas eu quelque chose de bizarre vers Ox, et c'est là qu'il m'a été dit que le transformateur logé dans une niche contre le clocher de l'église avait été complètement brûlé. Je leur ai alors raconté ce que nous avions vu.

Samedi cela fait 8 jours, le 22 août 1975, poursuit M. Cyrus, j'en ai vu un autre en-dessus de Seysses, petite localité près de Muret. J'étais avec ma petite fille âgée de 12 ans, et nous revenions de Saint-Clair ramener une jeune majorette chez elle. Nous l'avons vu planté, immobile dans le ciel, magnifique, d'une belle couleur orange brillant, il faut le voir pour comprendre, c'était magnifique ! Il avait la grosseur d'un saladier (diamètre apparent d'un panneau signalisation rond, type sens unique). On le regardait et tout à coup plus rien, il s'était éteint ! Il devait être 20:15 environ.

Ceci n'est qu'un digest (l'enregistrement a 45 minutes, et plus, de long) nous avons appris beaucoup de choses qu'il nous faut exploiter. Il y a les photos à faire, tout cela va demander un bon mois. Nous avons tenu à présenter l'essentiel des faits le plus tôt possible. Il nous faut voir le secourable automobiliste de Longages qui est revenu et a observé l'objet jusqu'à minuit et demi. D'autres témoins sérieux comme M. Louis Goin, comme Mme Odette Tégédor qui se plaint de troubles oculaires, qui a observé le phénomène depuis les lieux de l'incident de M. Cyrus, mais qui en aurait vu un autre vers une heure du matin posé dans un champ près de chez elle.

D'après la gendarmerie de Carbonne il y aurait une trentaine de témoignages.

Nos Activités

ENQUETES : Tout abonné peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu.

RESUFO (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris, et au sud d'une ligne Nantes-Lausanne, à M. P. GUEUDELLOT, 28, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan.

Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme utilisé, émulsion, température relevée.

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse, programmation, perfo-vérif. en collaboration avec le Département de Traitement Informatique (DTI). Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat : M. J.-C. Vauzelle, 6, rue Scarron, 92260 Fontenay-aux-Roses (Timbre réponse S.V.P.)

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.)



Photo avec pellicule infrarouge : zone d'atterrissage

Dans le département du Gard, à 25 km environ au N de Nîmes, la vieille cité ducale d'Uzès est située à l'extrémité d'un plateau calcaire qui domine un paysage de garrigues mollement vallonnées.

Arrivant du S par la N. 581, on trouve à main droite, en arrivant dans Uzès, le chemin de l'Escalette, qui nous fait redescendre en direction du S. Long d'un kilomètre, étroit, il dessert des habitations de plus en plus clairsemées et se termine sur la pente d'un thalweg à la villa de la famille Fernandez.

Vers 18:00, le 19 novembre 1974, Christophe Fernandez, 16 ans, se préparait à partir en ville pour retrouver des amis. Etant seul à la maison, il entreprit de clore avant son départ portes et fenêtres. En fermant les volets de la cuisine, située à l'O du bâtiment, il eût son attention attirée par une boule lumineuse dont l'arête du mur de la villa ne lui laissait voir que la moitié. Il se rendit alors dans la salle de bains, dont la fenêtre donne en direction du N.

Il pût apercevoir, à une distance évaluée par la suite à 35 m, une boule lumineuse brillante, d'une couleur difficile à décrire, mais qui pourrait être qualifiée d'opalescente. Elle ne paraissait pas métallique et, bien que très lumineuse, n'éclairait absolument pas les abords de son point de station, au bord du chemin. Son diamètre ne paraissait pas inférieur à 1 m 80, ni supérieur à 2 m 50. Il semble que la dimension exacte soit 2 m 20. La sphère touchait le sol ou se tenait à proximité de celui-ci. Elle était strictement immobile malgré le mistral assez fort qui soufflait ce soir-là.

Cette vision surprenante déclencha chez l'adolescent une peur bien compréhensible. Pour se donner du courage, mais sans aucune intention agressive, il alla chercher sa carabine. Le seul fait d'avoir une arme le rassurait.

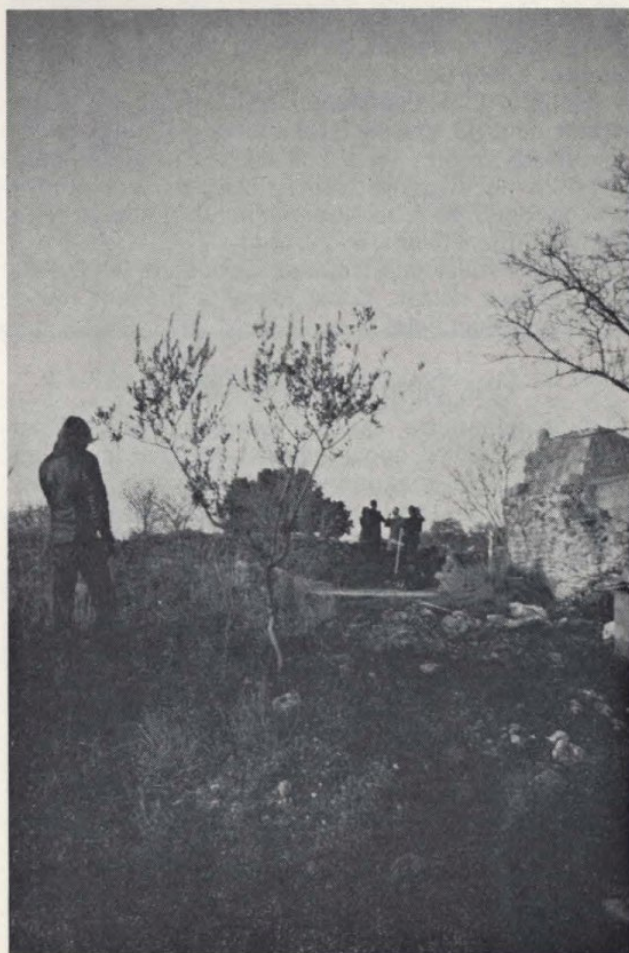
Retournant à la fenêtre, il observa attentivement le phénomène durant 10 à 15 minutes.

Puis il se souvint que son appareil photo était chargé. Il le prit, sortit de la villa et s'approcha de l'OVNI jusqu'à 23 m (distance déterminée ulté-

Enquête du groupe VERONICA sur l'atterrissage D'UZES (Gard) du 19 Novembre 1974

Enquêteurs : Mlle BEAUJOUAN
MM. DANAN, GOIRAN,
LEMONNIER, MATHIEU, PERIER

(Voir photo couverture 1^{re} page)



A 23 m du point d'atterrissage, à l'emplacement d'où il prit sa deuxième série de photos

rieurement). C'était la limite de perception d'un bruit modulé mais continu, difficile à définir, comparable au glou-glou d'une bouteille que l'on vide. Il pouvait distinguer, dans la sphère, en certains endroits, des formes circulaires qui lui parurent être au nombre de trois et « plus épaisses en couleurs, plus consistantes que le reste... », dit-il. Ces « formes » se déplaçaient lentement, comme si elles cherchaient, et lui rappelaient un peu les bulles de pâte molle que l'on voit monter



Le témoin, Christophe Fernandez sur le site d'atterrissage

et descendre dans certains luminaires « gadgets ». Il tremblait tellement qu'il lui fût impossible d'actionner son appareil photographique.

Il rentra chez lui, se domina, prit trépied et posemètre et sortit à nouveau. Il fit deux séries de clichés : 3 à 35 m et 2 (dont un cliché raté) à 23 m.

Retournant à la villa, il mit un disque sur l'électrophone pour se réconforter, et poursuivit son observation.

Quelques minutes plus tard, la sphère s'éleva lentement à 4 ou 5 m en l'air et s'immobilisa. Un cylindre sortit sous la partie inférieure. Ebloui par la très grande luminosité du cylindre, Christophe se protégea les yeux en portant ses mains en visière. Le cylindre lui semblait avoir une longueur d'environ 80 cm à 1 m, et son diamètre fut estimé à 40 cm.

Puis l'OVNI partit d'un coup, à une vitesse foudroyante, à la verticale, et disparut en une fraction infime de seconde.

Après cette aventure extraordinaire, le jeune homme décida cependant d'aller tout de même à Uzès, comme c'était son intention. Il était 18:30 environ et son observation avait donc duré une demie heure.

Passant à proximité du site d'atterrissage avec son cyclomoteur, il ressentit une vive chaleur.

A aucun moment il ne mentionne avoir senti une odeur particulière.

Il termina sa pellicule les jours suivants, par des photos de son petit frère, et la développa au

labo de la Maison des jeunes d'Uzès, en présence de deux professeurs du Lycée.

Les enquêteurs du Groupe Véronica n'apprirent l'atterrissage que par le journal « Midi Libre » du 20 décembre 1974 et rendez-vous fut pris pour le 26 décembre.

Ils purent examiner les négatifs, fort intéressants, car on pouvait constater le déplacement effectif des taches circulaires d'un cliché à l'autre. Le négatif n'était pas coupé et sur le rouleau étaient visibles les clichés de l'OVNI et ceux du frère de Christophe.

Nos efforts pour obtenir que le négatif soit adressé à M. Poher aux fins d'examen et retour immédiat à l'intéressé demeurèrent vains. Sur ce, la pellicule fut volée à la Maison des jeunes d'Uzès où elle avait été imprudemment laissée, malgré nos mises en garde.

Nous avons procédé à une photographie du meilleur des tirages déjà réalisés par le témoin.

La famille Fernandez est très honorablement connue dans la région. M. Fernandez est professeur d'Enseignement technique au Lycée d'Uzès, où Christophe est élève de 2^e C. M. Fernandez est athlé, et Christophe n'a donc pas de tendances mystiques. Paraissant parfaitement équilibré, calme et pondéré, de haute stature et très développé pour son âge, il pratique avec succès deux sports particulièrement virils : le moto-cross et le karaté.

MESURES, CONSTATATIONS, PRELEVEMENTS EFFECTUES LE 26 DECEMBRE 1974 :

A l'endroit signalé comme ayant été celui de l'atterrissage aucune remarque particulière ne peut être faite, rien n'attire plus spécialement l'attention.

Radioactivité : aucune radioactivité résiduelle, même infime, n'est constatée au compteur de Geiger.

Anomalies magnétiques : pas d'anomalies magnétiques.

Effets sur l'énergie électrique canalisée : le témoin n'a pas remarqué de baisse d'intensité ou d'arrêt d'électricité.

Effets sur la montre du témoin, les pendules et réveil de la maison : aucune anomalie de fonctionnement.

Faibles géologiques : si l'on joint par une droite le site d'atterrissage à la maison, on constate que l'on se trouve sur un axe qui fait réagir de façon très intense la baguette de sourcier. Une importante nappe phréatique doit exister. M. Fernandez confirme qu'il possède un puits, situé sur l'axe, dont le débit constant est de 5 m³/heure.

Examen de la végétation : plus d'un mois après l'atterrissage, la maigre végétation du site ne paraît pas affectée.

Essais de germination : compte tenu de l'examen de la végétation existante, il a paru inutile de procéder à un essai de germination.

Analyse du sol : une mince couche de terre recouvre les tables calcaires de ce paysage typique de garrigue. L'examen de la terre du site d'atterrissage montrait, à quelques centimètres de profondeur, quelques mouchetures pouvant laisser supposer qu'il y avait là les stigmates d'une élévation importante de température.



Photo avec pellicule infrarouge : tâche suspecte

Un prélèvement a été effectué. Son analyse n'a rien révélé de particulier.

Photographies :

Pellicule blanc et noir : par suite d'une erreur de l'opérateur, aucun résultat, la bande ayant été mal enclenchée.

Pellicule couleur : des photos avec une pellicule Kodachrome II ont été réalisées. Elles sont bonnes.

Pellicule infrarouge : on sait que la durée de conservation de ces pellicules est très limitée et que la date de péremption est très proche de la date de mise en circulation. Le Groupe Véronica disposait d'une pellicule infrarouge et des photos ont été faites essentiellement pour éviter de la laisser périmer, car tout espoir d'obtenir des résultats par infrarouges était banni puisque l'atterrissage datait de plus d'un mois.

Effets sur les animaux :

Chien : le chien berger allemand « Wouky » était attaché derrière la maison au moment des faits. Il n'a manifesté aucun sentiment particulier, n'a pas aboyé, ne s'est montré agité ni ce soir-là ni les jours suivants. Cela laisserait supposer que des ultra-sons ou des infrasons n'ont pas été émis. « Wouky » n'est pas sensible aux lueurs car il est aveugle.

Oiseaux : les oiseaux qui fréquentent le lieu n'ont pas été affectés par l'atterrissage. Leur nombre est demeuré sensiblement le même.

Lapins : par contre les lapins, qui folâtraient d'habitude à la nuit tombée sur le site et à ses abords, n'avaient plus été revus au moment de l'enquête, c'est-à-dire plus d'un mois après.

Lignes électriques à haute tension : une ligne électrique haute tension (15.000 volts) passe à proximité du site d'atterrissage.

POST-ENQUETE

Le témoin a été suivi durant plusieurs mois après cet atterrissage : à aucun moment il ne nous a signalé le moindre trouble physiologique.

On peut noter cependant, sans qu'une corrélation puisse être établie, que durant le mois qui a suivi l'atterrissage, à de nombreuses reprises, en début de soirée, des éclairs lumineux, prenant par moments la forme de cercles de couleur bleu-vert électrique, apparaissaient au ras du sol dans la villa, à l'endroit même où se trouvait Christophe. Leur durée n'excédait pas quelques fractions de seconde. Le phénomène, étudié méthodique-

ment par M. Fernandez père, se manifestait, semble-t-il, sans qu'un lien puisse être établi entre la nature de l'habillement de Christophe et l'éclair ; une relation entre le mobilier et le phénomène n'a pu être mise en évidence.

Au cours de la post-enquête, une investigation systématique fut effectuée dans la région pour recouper le témoignage de Christophe.

Deux nouveaux témoignages furent recueillis.

Le premier est celui d'une personne habitant la périphérie N de la ville de Nîmes, qui vit en début d'après-midi du 19 novembre 1974 « ...un OVNI sphérique se dirigeant vers Uzès... ».

Le second est celui de Mme Clutien, qui habite à 150 m environ à vol d'oiseau du site d'atterrissage. Ce soir-là, Mme Clutien, ses deux fillettes et son neveu, ont observé l'OVNI en direction de l'O, de 17:00 à 18:00. Le relief du terrain n'a permis à la famille Clutien qu'une observation du lent atterrissage. Une fois au sol, l'OVNI se trouvait dans un angle mort.

RÉCIT DU TÉMOIN

(remis par écrit)

Je me présente : Christophe Fernandez, âgé de 16 ans, élève en 2^e C au Lycée d'Uzès.

J'habite, avec mes parents, une villa assez isolée dans les faubourgs de la ville, la dernière du chemin de l'Escalette.

J'étais seul à la maison cet après-midi du 19 novembre 1974. Il était environ 18:00 ; je me préparais à partir en ville pour retrouver mes copains. C'est en fermant les volets de la cuisine (située à l'O), que j'ai aperçu (côté N) une lueur sur le chemin d'accès à notre villa.

Quelque peu intrigué et pour mieux voir je suis allé à la fenêtre de la salle de bains (située au N). C'est alors que j'ai pu apercevoir (à une distance évaluée par la suite à 35 m) une énorme boule de couleur indéfinissable. Cet objet brillait mais n'éclairait pas autour de lui, comme un phare de voiture par exemple.



La villa de la famille Fernandez vue depuis le site d'atterrissage

On aperçoit la fenêtre de la salle de bains et la porte d'entrée. La cuisine est à droite. On comprend que, même en se penchant à la fenêtre de la cuisine, le témoin n'ait pu voir la totalité du phénomène, gêné par l'angle de la maison. Il a dû choisir un meilleur point d'observation : la fenêtre de la salle de bains.

J'avais peur, mais j'étais également intéressé. C'est alors que je suis allé dans ma chambre prendre ma carabine, avec cette arme entre les mains je me sentais un peu plus courageux. Je

suis revenu à la fenêtre N et j'ai observé l'objet pendant un quart d'heure environ. Je me suis souvenu avoir une pellicule neuve dans mon appareil photo. Je suis allé le chercher dans ma chambre et, toujours avec ma carabine, je suis sorti dans le jardin. J'ai vu cette énorme boule qui ne bougeait pas, que j'évalue à environ 2 m de diamètre. Son aspect n'était pas métallique mais d'une matière que je ne pourrais pas décrire, plutôt translucide. Cette boule était lumineuse, c'est-à-dire pour moi brillante mais n'éclairant pas autour d'elle. Quand j'ai voulu prendre la première photo mes mains tremblaient. Je suis donc allé chercher le trépied pour mieux fixer mon appareil. J'ai pris les premiers clichés à 33 m de l'objet (distance qui a été mesurée par la suite), puis les deux derniers à une distance évaluée à 22 m (une seule de ces deux photos a été réussie).

De cet endroit j'ai pu remarquer que des lieux se déplaçaient très lentement à l'intérieur de la sphère. Je n'ai décelé aucune odeur particulière mais, par contre, un très léger bruit intermittent.

Ayant donc observé ce phénomène pendant environ 10 minutes et continuant malgré tout à avoir un peu peur, je suis rentré dans la maison et c'est de la fenêtre de la salle d'eau que j'ai poursuivi mon observation. J'ai pu alors assister à la disparition de l'objet.

Je dois vous dire que ce que j'ai vu m'a tellement frappé que lorsque j'ai fait part de mon récit à mes parents, le soir, vu le peu d'intérêt qu'ils portaient à mon témoignage, paraissant même ne pas me croire, je n'ai pas pu leur communiquer ce dernier fait. J'ai pensé qu'ils se moqueraient de moi. Ce n'est qu'une quinzaine de jours plus tard que j'en ai fait part à mes parents.

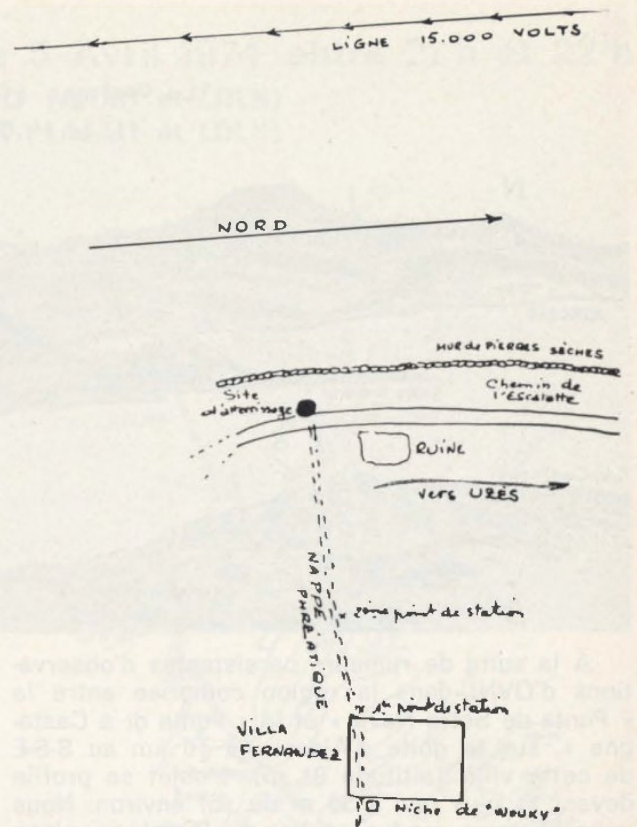
Je vous explique donc comment j'ai vu disparaître cette boule : celle s'est élevée lentement de 2 ou 3 m. C'est alors qu'un cylindre, fortement lumineux, de couleur blanche, qui éclairait la nature comme le ferait un éclair (et qui m'a ébloui à tel point que j'ai dû fermer les yeux), est sorti de la partie inférieure de la sphère, sur une longueur que je situe inférieure à 1 m, pour un diamètre de 40 cm par rapport à la boule.

Je n'ai entendu aucun bruit (je me trouvais dans la maison, derrière la fenêtre) et brusquement l'objet a disparu. Je suis sorti aussitôt et je n'ai plus rien vu. A partir du moment où l'objet s'est élevé, jusqu'à sa disparition, il n'a du s'écouler que quelques secondes.

Je n'ai pas voulu rester plus longtemps seul à la maison. J'ai sauté sur ma mobylette pour aller retrouver mes copains. Obligé de passer par l'endroit où cet objet était resté immobilisé environ une demi-heure, j'ai senti au passage un air chaud.

Je n'ai pas eu envie de m'arrêter, tout comme je n'ai pas eu envie de communiquer à mes copains tout ce que je venais de voir. Je ne leur ai rien dit. De retour à la maison, pour le repas du soir, j'ai informé mes parents.

Dans la semaine j'ai terminé la pellicule en photographiant mon petit frère et j'ai développé ensuite mes négatifs à la Maison des jeunes d'Uzès, en présence des professeurs du Lycée responsables, MM. Poloje et Devault. Ces négatifs sont restés à sécher deux ou trois jours avant que je tire les premières photos (ceci pour expli-



quer que je n'avais aucune crainte de vol en les laissant une nouvelle fois).

Christophe FERNANDEZ.

COMMENTAIRES DE CHARLES GOUIRAN

Président du Groupe « VERONICA »

Le témoin a fait preuve de beaucoup de sang-froid et s'est montré un observateur remarquable. Sa sincérité est incontestable. C'est la peur d'être taxé d'exagération qui lui a fait passer sous silence, devant le journaliste de « Midi-Libre », certains épisodes, en particulier le départ de l'OVNI.

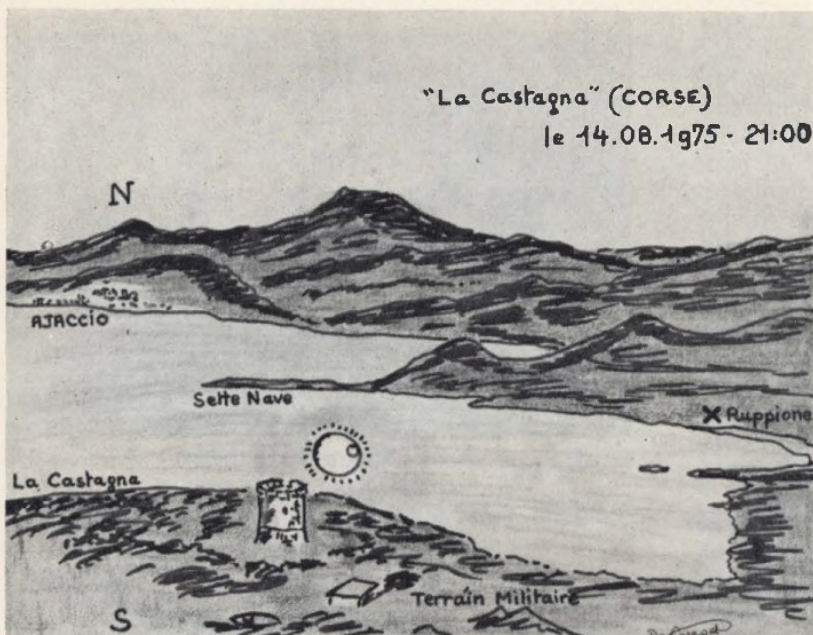
Il est bon de rappeler que c'est un membre de sa famille qui alerta la presse, sinon l'affaire aurait pu rester ignorée. Et cela aurait été très regrettable, car nous sommes ici en présence d'un cas d'observation rapprochée avec photos rarissimes dans les annales ufologiques.

Mis en confiance, il nous a fait part de sa perplexité devant une propriété extraordinaire de la sphère : par moments, elle lui paraissait translucide... « Il me semblait que je pouvais voir la murette de pierres sèches à travers le corps de la boule » dit-il... « Cela ne me paraît pas possible... Et je n'y comprends plus rien... ».

Il est difficile d'admettre qu'un engin complexe pouvant atteindre une très grande vitesse puisse avoir une structure par moments transparente. La translucidité et la transparence sont associées inconsciemment dans l'intellect humain à une certaine fragilité, incompatible avec des performances élevées.

Cette caractéristique peu courante nous a remis en mémoire le cas d'Onilson Patero « ...qui voyait tourner les pales du ventilateur à travers le capot de sa voiture... ».

Si l'on rapproche le témoignage de Christophe (Suite bas de la p. 12)



CORSE

nouvelle observation dans le "CLUSTER" du Valinco

par P. DE LORMONT

et Maria LE MILLOUR

A la suite de rumeurs persistantes d'observations d'OVNI dans la région comprise entre la « Punta de Sette Nave » et la « Punta di a Castagna », sur le golfe d'Ajaccio, à 10 km au S-S-E de cette ville (altitude 91 m). L'objet se profile devant et *plus bas* à 50 m du sol environ. Nous nous sommes rendus au lieu-dit Ruppione, plage située à 8 km au S de la station balnéaire de Porticcio.

Les témoins sont deux jeunes femmes dont nous ne donnerons que les prénoms, Aline, 25 ans environ, et Maguy, 17 ans environ. Toutes deux sont employées comme serveuses dans un établissement installé sur la plage, face au S-O (niveau intellectuel élevé ; la plus âgée parle couramment trois langues étrangères).

Le phénomène dont nous allons décrire le comportement plus loin a eu de nombreux autres témoins, clients de l'établissement. Aucun d'entre eux n'a semblé manifester d'émotion à la vue de l'OVNI ; pas un de ces quelque cent témoins ne se fera connaître...

UZES (suite de la p. 11)

Fernandez de celui d'Onilson Patero, de Catanduva (cf. la revue « Phénomènes Spatiaux », numéro de septembre 1973), on note :

- une similitude certaine de formes : dans les deux cas il s'agit d'une boule, avec un tube inférieur.
- qu'une des propriétés de la boule de Catanduva était de rendre transparents, sous l'action d'un rayon, les objets qu'elle éclairait.
- qu'une des caractéristiques de la boule d'Uzès était de se rendre, par instants, transparente.

Il peut paraître hasardeux d'avancer l'hypothèse selon laquelle la boule d'Uzès ait été équipée d'un générateur de rayons « translucidants », comme la boule de Catanduva, qu'elle n'ait pas eu à s'en servir dans le cadre de sa « mission » à Uzès, mais que ce générateur, demeuré en état de charge dans l'engin, ait par moments lâché des pulsions permettant de voir à travers l'OVNI.

Cela ne nous paraît pas impossible et méritait à nos yeux d'être signalé.

Mais laissons parler les deux jeunes femmes (transcription de la bande magnétique) :

Aline : ...ça s'est passé le 14 août 1975, c'est tout récent. Quelle heure était-il ?

Maguy : ...8:30 à peu près...

Aline : ...non, tu n'y es pas, il était au moins 9:00 ou 9:30 (N.D.L.R. : 21:00).

Maguy : oui, il y avait un monde fou sur la terrasse.

Aline : ...c'était immobile, ça ne bougeait pas. L'objet était rond, lumineux, de couleur blanche...

Maguy : et il y avait une lumière, hein... une petite lumière verte, comme dans les verres.

Aline : c'était gros comme un melon (nous lui faisons préciser la grosseur apparente et elle l'estime semblable à la pleine lune).

Maguy : cette petite lumière verte était à l'arrière de l'appareil. Elle n'a pas bougé par rapport au reste de l'objet ; elle ne s'est allumée qu'au moment du départ fulgurant de l'objet.

Aline : puis, d'un seul coup, quand je suis revenue (elle a eu tout le temps d'aller prendre des consommations et de revenir, soit environ 2 mn) l'objet est parti comme ça, vers Ajaccio.

Maguy : l'objet se tenait à hauteur de la tour génoise, au sommet de « la Castagna » (note : 6 km à vol d'oiseau depuis la plage de Ruppione).

Aline : il se tenait au-dessus de la mer, et il se profilait devant les montagnes. Et nous avons entendu comme des abeilles, comme un essaim d'abeilles. Il a cessé au moment précis du décollage. Je servais des clients et tout le monde a entendu ce bruit. Les gens ont regardé aussi très brièvement mais ça n'a pas paru les étonner, et pourtant ils entendaient ce bruit, eux aussi. Moi j'ai bien pensé à un OVNI, mais je me suis dit que si j'en parlais à ces gens j'allais passer pour une dingue.

Aline : il n'y avait aucune traînée derrière l'objet. Moi je l'ai surtout vu immobile.

Maguy : moi je l'ai vu partir, avec cette petite lumière verte qui s'est allumée. Il est monté à 45° au-dessus de la mer avant de disparaître.

Aline : quand on a vu cette chose, personne s'est affolé. C'est la première fois que je vois

BEAUREGARD-BARET (Drôme) le 5 Avril 1974 entre 21 h et 22 h

Enquêteurs : MM. BERARD (AAMT et LDLN)
FIGUET (AAMT et LDLN)

Lieu : La Grange.

Témoïn : M. Vassal.

Lever de la lune à 18:14. Pleine lune le 6 avril.

1 — INTRODUCTION

Une ferme sur la route qui mène de Hostun à Beauregard-Barret, à proximité des Monts du Matin (Vercors).

Beaucoup de carrières de silice et de kaolin dans la région.

Nous avons rencontré, le 26 avril à 17 h, le témoin et sa mère, puis au moment de notre départ le fils et la fille du témoin.

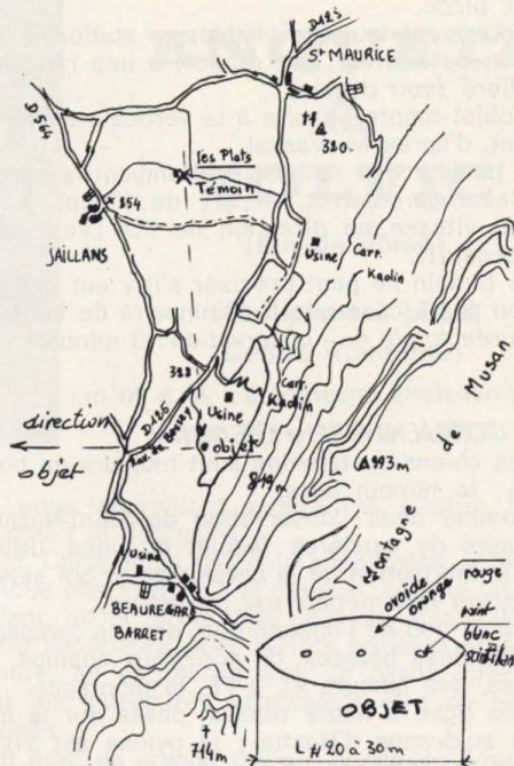
Aucune enquête n'a été menée par la gendarmerie.

2 — L'OBSERVATION

Le vendredi 5 avril 74, entre 21:30 et 22:00, le témoin lisait dans son lit. Il entend ses chiens aboyer dans la cour, une beauceronne et une bâtarde. M. Vassal se lève, descend dans la cour. Ses chiens, à l'arrivée de leur maître, se calment. M. Vassal pense tout d'abord à un renard ou à un tesson (blaireau). Ses chiens se trouvent devant un crible à maïs, tournés vers les champs, au S.

Conditions météorologiques : nuit noire, temps nuageux, pas de vent. Le témoin aperçoit le projecteur de la carrière, à 3 km au S, azimut 180.

Surprise et stupeur du témoin, quand il aperçoit, au S, au-dessous des Monts du Matin, à une distance de « 500 m à 1500 m » approximativement, un objet de forme ovoïde, de couleur orange



rouge, avec trois points blancs scintillants (voir dessin de l'objet).

(Suite p. 14)

une chose semblable ici (note : l'établissement n'est ouvert que trois mois de l'année).

Il semble donc, après avoir entendu les deux serveuses, qu'au moins 5 minutes se soient écoulées après que l'un des témoins ait « accroché du regard » cet objet, jusqu'au moment du départ « très rapide » de l'OVNI. Les deux jeunes femmes ont vaqué à leurs occupations tout en gardant l'œil sur cet objet étrange émettant un bruit d'abeilles. Il faut voir comme la foule se presse dans ce restaurant en plein air pour comprendre que les serveuses n'avaient guère le loisir de « bailler aux OVNI », et encore moins d'y penser.

Selon elles, les très nombreux clients n'ont eu aucune réaction d'intérêt vis-à-vis du phénomène. Dommage, car dans cette cohue il devait bien y avoir quelque caméra ou appareil photo chargé. Encore une belle occasion de perdue, avec un objet présentant un diamètre apparent appréciable. A notre avis, l'objet s'étant dessiné contre la « Punta di a Castagna » était à moins de 4 km des témoins. Cette « Punta di a Castagna » marque la limite du golfe d'Ajaccio et annonce le golfe du Valinco, sur les rivages duquel se trouve Propriano, à 20 km à vol d'oiseau, ville où plusieurs observations, relatées dans LDLN, se sont produites au cours des derniers mois.

A signaler que si l'objet est arrivé par les montagnes, ce qui est probable, il n'a pu venir que du golfe de Valinco. Autrement il aurait tra-

versé une vingtaine de kilomètres « à découvert » au-dessus de la mer, depuis le large ou depuis les collines bordant Ajaccio. Même en faisant la part, très large, à l'indifférence de ceux qui ont pourtant la chance d'assister à un phénomène rare, il y aurait bien eu quelque Ajaccien ou touriste pour rapporter son observation. Or, nous n'en avons eu aucun écho.

Lors de l'observation, la nuit n'était pas encore complètement tombée ; les témoins n'ont noté aucune structure, seulement cette sphère lumineuse blanche, qui aurait fait mal aux yeux si on avait insisté.

Cette région confirme ainsi de plus en plus son appellation de « Cluster du Valinco » car, pour le moment, nulle part ailleurs en Corse on ne trouve une telle concentration d'observations rapprochées dans le temps. Et il ne faut pas perdre de vue que dès la saison touristique passée, à partir du mois d'octobre, cette région est dépeuplée...

Ajaccio, le 16 août 1975.

Références : LDLN N° 144, page 15, avril 1975.
LDLN N° 79.

- 18 mars 1974, 22:45 : observation dans le golfe de Valinco : objet sphérique.
- 19 novembre 1974, 21:30 : observation dans le golfe de Valinco : objet sphérique prenant la forme d'un disque.
- 14 août 1975, 21:00 : golfe d'Ajaccio, rive sud : objet sphérique.

BEAUREGARD (suite de la p. 13)

Le témoin retourne à la porte de la ferme pour éclairer la cour. Il s'arrête donc de regarder l'objet une quinzaine de secondes, puis il revient à la même place.

L'objet est toujours visible, en station à 50 m environ de hauteur, par rapport à une rangée de peupliers (voir dessin).

L'objet monte ensuite à la verticale assez lentement, d'après M. Vassal.

A hauteur des roches, surplombant la carrière de Beauregard-Barret, départ de l'objet à très grande vitesse en direction de l'O (Valence — voir dessin).

Le témoin ne peut préciser s'il y eut une traînée ou pas à cause de la luminosité de l'objet.

Durée totale de l'observation : 3 minutes environ.

Dimensions apparentes : 20 à 30 m.

3 — COMMENTAIRE PERSONNEL

Les chiens du témoins sont toujours en bonne santé ; le témoin aussi.

Comme dans l'observation de Saint-Nazaire : proximité de carrières (kaolin et silice, utilisés pour la fabrication de la porcelaine et qui servent à nettoyer des métaux par projection).

Sur le lieu de l'observation, dans la campagne, des étendues boisées, de nombreux champs, des prairies, des labours et, à l'E, la montagne.

Une ligne à haute tension passe sur la montagne au-dessus d'Hostun ; le pylône est visible de loin et même de l'autre côté de la montagne, du lieu d'observation de Mme Chauvin, à 3 km à vol d'oiseau.

4 — LA LEGENDE DE SAINT-MARTIN

A l'E de la ferme du témoin et à proximité les Monts du Matin. Une gorge appelée Laya ; et une légende.

La légende de Saint Martin

La fourchette de Saint Martin

Retransmises depuis les temps lointains, de père en fils, à Hostun.

A l'époque où Saint Martin se rendait à Rome, il s'embauchait dans les fermes des environs pour descendre du bois de la montagne (l'hiver). Il avait une grande fourchette (la fourchette) sur l'épaule, qui servait à transporter les fagots de bois sur des chemins de montagne (les drailles). Un jour il rencontre un homme d'aspect repoussant.

L'homme : qui êtes-vous ?

Martin : Martin, et vous ?

L'homme : je suis le Diable et je veux faire mon enfer dans cette gorge (Laya).

Martin : si je réussis à planter ma fourchette dans ce rocher, tu renonces à faire ton enfer dans la gorge ?

L'homme : d'accord !

Saint Martin lance sa fourchette, qui se plante dans la roche.

Le rocher est marqué depuis, mais personne n'est arrivé jusqu'à la marque ; difficulté d'escalade et présence en ce moment de vipères.

Lieux saints

Avant d'arriver à la ferme, à la sortie d'Hostun, se trouve la colline Mottet avec un monument catholique : Vierge.

Ce monument a été construit après la Libération.

Nombreuses grottes dans la région.

ROMANS-SUR-ISERE (Drome) le 24 juin 1974 de 2 h 30 à 2 h 55

Enquêteurs : MM. FIGUET (AAMT et LDLN) et CHALOIN (AAMT et LDLN)

Lieu : champ de luzerne, le long de la R N 532.

Témoins : MM. Chatelas et X...

1 — ORIGINE DU RAPPORT

Cette enquête a pour origine les déclarations d'un garde-barrière du passage à niveau de la route de Saint-Donat, faites le 4 juillet 1974, soit dix jours après l'observation.

Les témoins se sont adressés à lui le 24 juin à 3:00 du matin.

2 — LES FAITS

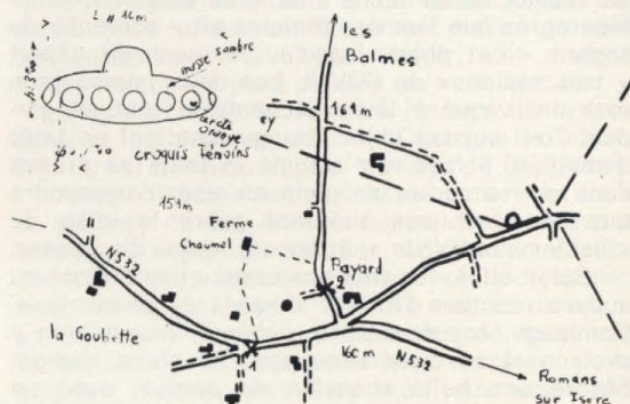
M. Hubert Chatelas, chef d'orchestre du groupe Xerces Humbert, de Romans, revenait du bal de Chanos-Curson, en compagnie d'un membre de son groupe, M. X..., à bord d'un J 7.

Arrivés à 1 km de Romans, sur la gauche de la route, ils aperçurent dans un champ, entre les lieux-dits la Goulette et Bayard, quatre lumières circulaires oranges de 1 m de diamètre, surmontées d'une masse sombre.

Ces lumières oranges étaient disposées sur un cercle de 10 m de diamètre.

Les témoins s'arrêtèrent 10 minutes devant la ferme qui se trouve à droite de la route, puis ils démarrèrent et prirent à gauche la route qui mène aux Balmes de Romans.

Ils s'arrêtèrent de nouveau une dizaine de minutes, 100 m après le croisement, devant un che-



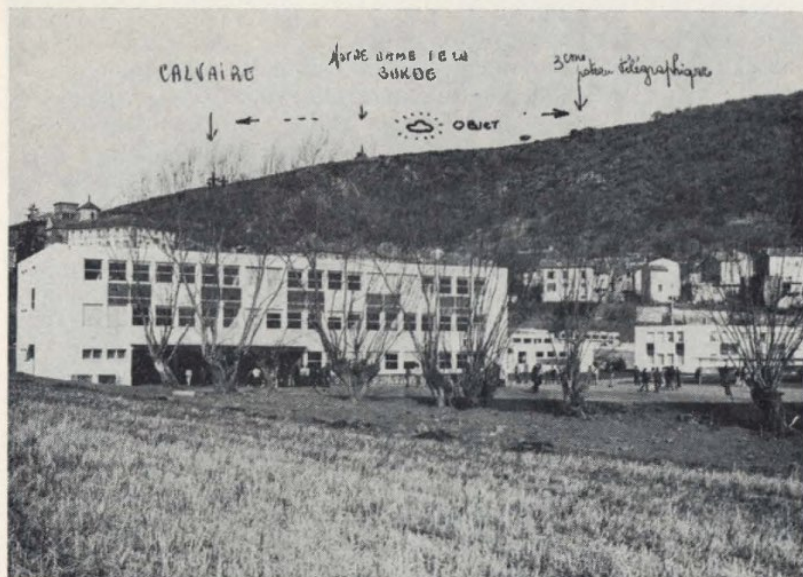
Légende

- Céniters
- objet
- fermes
- — ligne M.T. 20kV
- poste M.T. B.T.

min, puis revinrent à la ferme et, à 2:50, firent route vers Romans.

L'observation aura duré 20 minutes environ.

Les témoins furent effrayés par ces lumières, surmontées de cette masse sombre !



ENQUETE A VOLVIC

(Puy-de-Dôme)

(Groupement LDLN
Centre-Auvergne)

par M. et Mme AMEIL

Observations du 26 avril 1975.

Nous sommes au Collège d'enseignement général, nous sommes reçus par le directeur, M. Carpe, avec beaucoup de courtoisie, nous rendant l'enquête d'autant plus facile qu'il est un des principaux témoins des faits et qu'il avait pris soin de noter tous les détails des observations sur son agenda personnel.

Ce 26 avril, à 10:00 du matin, le ciel est dégagé, très clair, il fait un beau temps. Toute la classe de 4° du Collège aperçoit, au-dessus de la statue de N.-D. de la Garde (voir situation et historique), à une hauteur de un doigt environ au-dessus, une boule ou globe lumineux très brillant, se déplaçant sur une trajectoire quelque peu erratique, disparaissant soudainement pour apparaître un peu plus loin à une hauteur différente. Le manège de cet objet lumineux durera environ un quart d'heure avant de disparaître.

Nous reviendrons sur les détails de ces évolutions, très bien observées, au cours de la deuxième apparition, le vendredi 6 juin 1975.

Observations du 6 juin 1975 :

Toujours au collège. Le temps est également très clair et à 10:00, même heure que précédemment, a lieu la première observation de la journée. Il y en aura trois en tout ce jour-là, et celle-ci est faite par tous les élèves présents et tout le personnel de l'école : M. Carpe, le directeur,

3 — LES LIEUX DE L'OBSERVATION

Un champ de luzerne coupée — des champs de blé faiblement noircis par la pluie et une rangée de cerisiers bordant la route.

J'ai rencontré M. Chaunel, fermier des environs. A cette heure-ci, il dormait et il a déclaré qu'aucun travail agricole ne s'est fait cette nuit-là. Les moissons ont lieu à partir du 10 juillet.

4 — CONSTATATIONS

Grand frayeur des témoins.

Les témoins, pendant toute l'observation, tremblaient. M. Hubert Chatelas n'a pas arrêté les phares ni le moteur de son J 7.

Aucune anomalie dans le fonctionnement du J 7.

M. Luque, surveillant général, M. Gaston, Mmes Gaudouin et Tournaire.

M. Carpe nous décrit le phénomène après une difficile observation à la jumelle, comme un objet brillant, de la forme d'un chapeau aplati, dont la partie supérieure était parfois brillante et parfois sombre, en alternance avec la partie inférieure, dont les extrémités semblaient être de couleur orangée.

Il était de grande taille — celle de l'ongle du pouce à bout de bras (autrement dit trois fois la dimension de la lune environ). Il se déplaçait à grande vitesse, évoluant en direction et au-dessus de la statue de N.-D. de la Garde, plus éloignée en profondeur semblait-il, mais dans un secteur bien défini. La zone d'évolution avait à peu près la statue pour centre, limitée approximativement à droite par les trois croix du Calvaire, et à gauche par un poteau télégraphique (voir photo).

Le phénomène apparaissait et disparaissait par intermittence mais, chose doublement curieuse, ses disparitions étaient subites, comme si celui-ci était passé derrière un mur invisible, « comme une bulle de savon qui éclate », dirent les enfants, et sa réapparition, tout aussi soudaine quelques instants après, se faisait sur une toute autre trajectoire et à une altitude bien différente, soit au-dessus soit au-dessous de la précédente. Toutes ces évolutions ont lieu dans des intervalles bien définis.

A un certain moment apparut dans le champ de vision de l'observation un avion « Fouga-Magister » de la base d'Aulnat, ce qui permit aux témoins de faire une comparaison quant à la taille apparente entre l'objet et l'avion. Ce dernier paraissait beaucoup plus petit (une tête d'épingle à bout de bras) que le phénomène lumineux (bien que cela ne soit pas une indication de la distance de l'avion, il faut préciser que la base se situe à 14 km environ du lieu de l'observation). Enfin l'objet disparut derrière l'horizon du Puy de la Bannière avec un éclat très vif.

Deux autres observations identiques eurent lieu dans la même journée, une à 11:30, l'autre à 13:00.

Un détail troublant est relevé pour l'observation de 13:00. Certains enfants du Collège s'étaient rendus par curiosité au Puy de la Bannière pour mieux se rendre compte de ce qu'il se passait à propos du phénomène. Or, ces enfants n'ont absolument rien vu, alors que leurs camarades restés dans la cour du Collège, à 1 km de là à vol d'oiseau, rappelons-le, observaient le phénomène pour la troisième fois.

Cette dernière observation terminée, le directeur, M. Carpe, revenu de sa surprise, téléphona à la gendarmerie de Volvic, à 1 km du Collège, qui aurait pu également observer le phénomène, mais qui déclara n'avoir rien observé.

M. Mme AMEIL.

SITUATION DES LIEUX ET HISTORIQUE

Volvic, réputé par la pureté de ses eaux — commercialisées — est situé sur le flanc, presque à la base, du Puy de la Bannière (761 m), au flanc E duquel a été érigée, en 1861, une statue colossale de la Vierge — N.-D. de la Garde — œuvre du Frère Gabriel, directeur de l'ancienne Ecole d'architecture de Volvic, en lave de Volvic. Du sommet, un admirable panorama sur la plaine de la Limagne, à 350 m plus bas, et sur Clermont-Ferrand.

C'est à Volvic que fut assassiné, en l'an 670, Saint Priest, évêque de Clermont.

Un bon chemin horizontal conduit au château ruiné de Tournoël, qui existait déjà au XII^e siècle. C'est lui que Philippe-Auguste prit en 1213 lors de son expédition en Auvergne. L'histoire, ou la légende, veut que « le chemin du verre d'eau » ait été emprunté par le seigneur de Châteaugay, condamné, en punition d'une faute, à porter à pied tous les premiers de l'an, un verre d'eau à son suzerain, le seigneur de Tournoël.

Le Puy de la Nugères (987 m), qui domine la gare de Volvic, a contribué à la coulée de lave de Volvic, l'une des plus considérables d'Auvergne, sur laquelle Volvic est bâti. Avec le Puy de Jumes (1.161 m), Puy de Chaumont (1.111 m), Puy Chopine (1.181 m), Puy de Louchardière (1.198 m) qui domine la gare de Vauriat, Puy des Trois Sols, Puy de Paugnat, etc... l'ensemble constitue un groupe volcanique très important.

BAVIC passe exactement à 3 km 500 de Volvic ; Vauriat, célèbre par les phénomènes qui s'y sont déroulés à plusieurs reprises, est situé à 9 km de Volvic.

Le Puy de la Bannière est le point de recoupement de très nombreuses failles, la plupart situées au N, exactement sur BAVIC, formant une véritable « grille » où les failles se coupent à angle droit.

ANALYSE

Cette enquête prend place parmi les plus intéressantes qui aient été faites. Elle se caractérise par la haute crédibilité du témoignage, basée sur le nombre et la variété des témoins : tout un collège, les enseignants et les étudiants, et cela à plusieurs reprises.

Deux faits sont à retenir :

Le premier est la disparition subite de l'objet et sa réapparition après une série d'évolutions.

Pour l'expliquer les enquêteurs invoquent la présence « comme si » un mur invisible cachait

subitement l'objet. Dans un même esprit de fiction on pourrait invoquer le passage dans une « 4^e dimension ». Plus réaliste, on pourrait mettre en avant une accélération foudroyante, faisant disparaître l'objet de la vue.

Il semble bien qu'il n'a pas été constaté cette accélération foudroyante au cours des quatre observations successives par un nombre important de témoins et pour une série nombreuse de disparitions et réapparitions. Il est difficile de retenir cette hypothèse.

On pourrait penser que la luminosité de l'objet disparaissant celui-ci cessait d'être visible. De nuit, cette explication serait tout à fait logique et normale, le phénomène a été très souvent observé. Mais les observations sont faites en plein jour, et si un corps matériel lumineux cessait d'émettre de la lumière, à la place on devrait voir un corps sombre, or on ne voit rien, le phénomène est invisible. Ou bien le phénomène n'a pas la matérialité dans le sens que nous donnons à ce terme, ou il faut faire appel aux deux premières hypothèses... On ne peut guère se permettre de donner une conclusion.

Le deuxième fait, souligné par les enquêteurs, est le cas de ce groupe qui, dans l'intention de faire une meilleure observation, plus rapprochée, s'en est allé au sommet du Puy de la Bannière. Or, pendant que leurs camarades, restés au Collège, à moins de 1 km à vol d'oiseau, voyaient se dérouler les fantaisies du phénomène, eux n'ont rien vu. On pourrait faire appel à une différence de transparence atmosphérique. A cette distance, par beau temps, ce n'est pas envisageable, elle aurait dû au contraire être meilleure pour des observateurs placés plus haut, d'autant que du Collège on pouvait observer au loin les évolutions d'un « Fouga Magister », gros comme une tête d'épingle. La visibilité était parfaite. Le fait se complique encore, car si vers le phénomène les évolutions étaient bien visibles, derrière les observateurs, où se situe toute l'agglomération de Volvic (2850 h), la gendarmerie, personne n'a rien signalé non plus, malgré une enquête de la gendarmerie. Il semble bien que seul le secteur du Collège était privilégié pour cette observation... On voit mal une explication sans l'existence d'un faisceau lumineux braqué sur le secteur durant les évolutions de l'objet...

Si cette explication était la bonne, il s'agirait selon toute vraisemblance d'une intention, d'une volonté du phénomène de signaler sa présence sur un groupe particulier. Il pourrait s'agir d'une « communication », les séquences de disparitions et peut-être les arabesques en constituant le code.

La qualité constante et universelle du phénomène est sa luminosité, à laquelle il faut ajouter les jeux de lumière, et très souvent les variations de couleurs. A notre niveau, indépendamment des ondes radio (expériences OZMA), n'a-t-on pas imaginé, pour signaler à d'éventuels extraterrestres la présence d'une vie intelligente sur Terre, le jour d'immenses miroirs reflétant le soleil. la nuit d'immenses feux allumés au Sahara ! Ne serait-il pas possible que le phénomène utilise lui aussi la lumière pour des essais de communications ? En l'absence d'une technologie compatible

● ● ●



Trace d'Atterrissage près de ROMILLY-S-SEINE (Aube)

Rapporté par M. POTTIER

Le soir du 25 mars 1974, M. Fourment et son frère, domiciliés à Ossey-les-Trois-Maisons (Aube), observent un objet ovoïde qui évolue lentement à près d'un mètre du sol. Intrigués et apeurés, ils retournent chez eux pour prendre des fusils. Lorsqu'ils reviennent avec leurs armes, le phénomène avait disparu. Il était entre 20:30 et 21:00. L'objet était de couleur orange, sans superstructure, hublot, phares, etc...

A l'endroit des évolutions du dit phénomène, les cultivateurs, propriétaires du champ, et té-

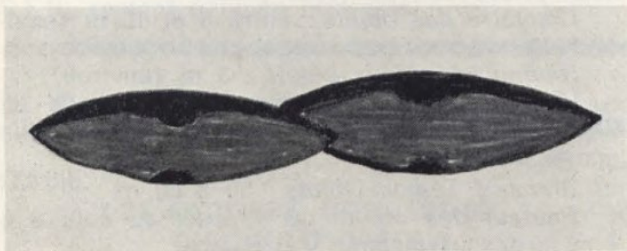
moins oculaires, découvrirent une trace, qui n'y était pas auparavant, qu'ils qualifièrent de non naturelle, et indépendante d'une maladie quelconque. Cette trace forme un cercle de 3 m 60 de diamètre dans un champ de tournesol, dont les pieds les plus proches du cercle sont brûlés. La périphérie de la trace est carbonisée (tout au moins d'aspect) et de couleur noire, le reste étant de couleur gris cendré.

Cette observation fut connue bien trop tard après les événements et la trace avait perdu de sa netteté. Néanmoins un cliché fut pris.

REVIGNY-SUR-ORNAIN (Meuse)

Un gendarme observe et photographie deux OVNI's

Transmis par M. Roger THOME (Délégué Régional)



Hypothèse de forme

● ● ●
les signaux lumineux sont les plus simples qui puissent être imaginés.

Les séquences de Volvic ont-elles une signification ? Si cette hypothèse était la bonne on devrait s'attendre à d'autres tentatives.

F. LAGARDE.

Date de l'observation : vendredi 6 juin 1975.

Heure de l'observation : 21:30 (heure locale).

Département : Meuse.

Départementale : N° 103.

Lieux de l'observation : une grande prairie près de la Départementale N° 103 et située près du bois Notre-Dame-de-Grâce, non loin de l'importante ferme du « Faux Miroir ».

Lieu-dit : « Faux Miroir ».

Durée totale de l'observation : entre 30 et 40 secondes.

Nom du témoin : M. Michel Flouret.

Age du témoin : 25 ans.

Profession : gendarme.

Grade : brigadier.

Lieu de travail : Escadron de Gendarmerie mobile de Revigny-sur-Ornain (Meuse), caserne Maginot.

Spécialité : le témoin est photographe à l'escadron.

Temps : lourd et orageux, ciel couvert de gros nuages noirs, lune et étoiles par conséquent non visibles.

Température : + 15° C.

Vent : léger.

Précisions astronomiques : Soleil - lever : 3:51 - coucher : 19:48 (TU) — Lune - lever : 1:39 - coucher : 16:27 (TU).

Nombre d'objets : 2 objets.

Forme des objets : 2 objets brillants de couleur rouge-orangé, très lumineux, forme allongée, arrondis au centre et pointus aux extrémités.

Couleur : rouge-orangé très lumineux.

Direction des objets : vers l'O.

RAPPORT D'OBSERVATION

Revigny-sur-Ornain (Meuse) : stationnement et envol vertical de deux « Objets Volants Non Identifiés ».

Le 6 juin 1975, à 14:00, notre Commandant de compagnie nous a prescrit de procéder à une enquête relative à l'observation d'objets volants non identifiés (OVNIs), faite par un gendarme qui aurait pris des clichés photographiques.

Le phénomène a été remarqué le vendredi 6 juin 1975, vers 21:30, par le gendarme X..., photographe de l'escadron.

L'intéressé marchait sur la route départementale N° 103, point kilométrique 1 + 100, en direction de la ferme du « Faux Miroir », et se trouvant précisément à la sortie du bois Notre-Dame-de-Grâce, à 1 km au N-E de Revigny-sur-Ornain.

La nuit était sombre, le ciel non étoilé.

L'observateur a soudain aperçu dans le ciel, sur sa droite, soit dans un angle de 90° par rapport à sa direction de marche, deux objets brillants de couleur rouge-orangé. Ceux-ci avaient une forme allongée, arrondis au centre et pointus aux extrémités. Ils étaient assez volumineux, mais aucune précision n'a pu être donnée, la distance et l'altitude n'ayant pu être déterminées.

Le phénomène est apparu, d'abord en station fixe, pendant 20 à 30 secondes.



Cliché n° 2 — départ en S des 2 objets sombres et lumineux par le dessous

L'observateur a tiré deux clichés photographiques, lors de la deuxième opération, les objets ont décrit un « S » en se déplaçant simultanément verticalement.

Ils ont disparu au bout de quelques secondes vers l'O, aucun son n'a été remarqué.

A noter qu'il n'y a aucune installation particulière au sol, dans la direction où le phénomène a été remarqué.

Le 10 juin 1975, le gendarme développait les deux clichés photographiques qui sont joints au présent procès-verbal.

Photographies

Nombre de photos : 2 (la 3^e photographie est un agrandissement/détail pour mieux voir la forme des objets).

Auteur des clichés : brigadier Michel Flouret (gendarme à l'escadron de Gendarmerie mobile de Revigny-sur-Ornain).

Type d'appareil photo : Reflex 24 x 36 « Pentax » Asahi, objectif de 50 mm ; cellule photo-électrique (appareil de marque japonaise).

Pellicule : « Ilford FP 4 » - noir et blanc - 125 ASA.

Poses photographiques : 1 seconde pour le premier cliché ; 2 secondes pour le deuxième cliché (pose « B »).

Avec un intervalle de 5 secondes entre les deux prises de vue (sans pied).

Diamètre des objets : entre 8 et 10 m (environ).

Hauteur des deux objets : 3 m (environ).

Vitesse des deux objets : au décollage en « S » majuscule : 40 km/h (avec une certaine marge d'erreur).

Distance Témoin-Objets : 50 à 60 m.

Hauteur des objets par rapport au sol : 3 à 4 m au-dessus du sol.



Cliché n° 1 — 1 masse lumineuse rouge-orangée

N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR

**TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAIS-
SANCE. MERCI !**

Survols répétés dans la région de Vitry-en-Artois (Pas-de-Calais) à la mi-Août 74

Enquête de M. LECAT

Le témoin principal : Mlle Gournay, infirmière, domicilié à Vitry. Elle raconte :

« Cela devait être le 16 août, vers 22:10 ; je prenais le frais, seule, regardant le ciel étoilé, par une forte chaleur, sans vent. Je vis de mon jardin, face au Collège, des objets volants bizarres, en forme de chapeau, volant en file indienne, sans bruit, à intervalle d'une minute environ, de couleur grenat lumineux, projetant de toutes parts d'intenses flashes. Ils étaient assez hauts dans le ciel, ne laissant aucune traînée, toujours à la même vitesse, sur une trajectoire rectiligne. Leur point d'apparition était variable, mais le plus souvent ils se dirigeaient vers Douvrin ou Douai. Tailles impossibles à évaluer.

Le lendemain, soit sans doute le 17 août, je sortais dans le jardin avec ma mère (52 ans) et fis la même observation que la veille, soit trois objets, mais cette fois le dernier était décalé sur le côté par rapport aux autres.

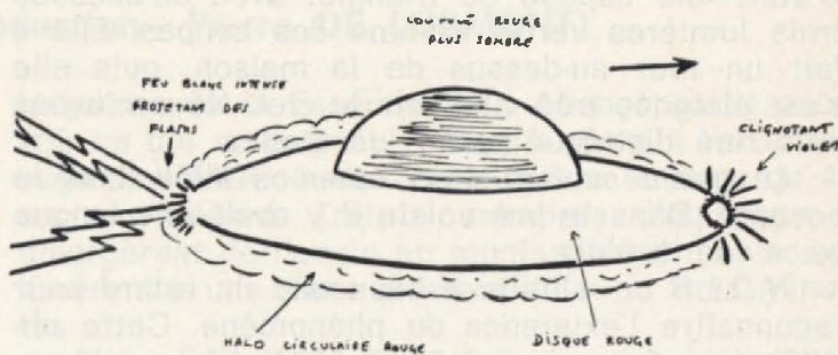
Le 18 août, même chose, à 23:00, mais ils passaient plus rapidement.

J'ajouterai que je suis infirmière, que j'ai 25 ans, que je ne lis jamais rien sur les OVNI's ou la science fiction. Bonne vue et bonne ouïe. Les personnes à qui j'ai raconté tout cela ne m'ont pas crue.

La dernière observation est celle qui m'a le plus marquée et je reviens sur cette date imprécise, vers la mi-août.

Vers 23:00, de nouveau dans mon jardin, je regardais le ciel, toujours dans la direction où apparaissaient ces objets, et vis apparaître un énorme « engin », évoluant silencieusement, toujours en forme de disque avec coupole, ou bien en forme de chapeau si l'on veut ! Surface totale de couleur rouge vif phosphorescent, et le disque était entouré d'une sorte de halo épais et rouge.

Un clignotant violet se trouvait à l'avant et un feu blanc brillant intense qui projetait des flashes à l'arrière. Contrairement à tous ceux que j'avais pu voir jusqu'ici, celui-ci me paraissait assez bas, à peine 500 m, et allait vers le terrain de sports, à gauche du C.E.S. Il passa encore plus bas, vers l'aérodrome de Vitry, et brutalement piqua sur le C.E.S., restant toujours horizontal.



VITRY-EN-ARTOIS (PAS-DE-CALAIS)
MI-AOÛT 1974

Je vis alors nettement la grosse coupole qui était maintenant plus sombre, floue. Il stoppa une vingtaine de secondes au-dessus du C.E.S. et je crus qu'il allait atterrir. Il reprit rapidement de l'altitude, suivant une trajectoire courbe à 60°. L'observation dura plus d'une minute et demie, et j'eus le temps de prendre rapidement une photo, ratée, et de l'observer aux jumelles ; je n'en vis pas plus. Mon chien était près de moi, mais ne réagit jamais pendant tout ce temps ».

D'autre part, toujours dans la même zone, Mme Marson fit aux mêmes dates des observations similaires ; la première vers 19:00, de trois objets argentés, phosphorescents, en forme de disque surmonté d'une coupole. Eux aussi se suivaient à une minute d'intervalle. Puis vers 22:00 (le 16 août aussi), trois objets similaires mais rouges, toujours sur la même trajectoire.

La dernière observation de cette dame eut lieu le lendemain à 21:30. Objets toujours semblables en couleurs, formes, trajectoires. Ce fut la fin des observations sur cette trajectoire SO-NE, assidûment fréquentée pendant quatre jours par le phénomène.

N.D.L.R. — Encore une fois est mis en évidence le couloir d'observations de Southen-Po di Gnocca, qui passe l'aérodrome de Vitry-en-Artois. On ne peut pas non plus ne pas remarquer la propension de certains témoins à faire de nombreuses observations.

F. L.

Informations de l'étranger

ITALIE

21 OCTOBRE 1973 - 21:00
CHIGNOLO D'ISOLA

Dans une villa, face à un grand champ, à 500 m un bosquet d'acacias. C'est arrivé lundi soir, à peu près vers 21:00, raconte Mme Louise, mais en réalité, depuis deux ou trois jours, je voyais de ma fenêtre une étrange lueur, là-bas dans le bosquet d'acacias.

Je regardais dehors, et j'aperçois une « chose » lumineuse, blanche, très intense, qui semblait être suspendue au-dessus des arbres. J'appelle mon frère Joseph, qui habite l'appartement au-dessous

du mien, puis sont arrivés mes trois fils, ils ont appelé leurs amis, et nous étions peu après une dizaine à regarder cette chose blanche à 500 m de la maison.

Peu de temps après, elle se déplace d'une dizaine de mètres et semble descendre au sol, et sa couleur se modifie : toujours blanche en-dessous, elle apparaît rouge en-dessus.

Y aller voir ? ne pas y aller ? On décide une tactique de prudence. Finalement, Rinaldo, un des fils de Mme Louise, se hasarde, fait 300 m, revient en arrière et déclare que la lumière est insupportable. Les heures passent, le nombre des

observateurs augmente, la lumière est toujours là. Il est 23:30, les témoins vont se coucher, restent Mme Louise et un de ses fils.

Cinq minutes après, dit-elle, la « chose » a bougé, s'est élevée, et est venue vers nous. C'était une espèce de triangle, avec en-dessous trois lumières vertes comme des lampes. Elle a fait un tour au-dessus de la maison, puis elle s'est éloignée très vite vers le ciel. Nous n'avons plus rien distingué parmi les étoiles.

Le matin suivant nous sommes allés dans le bosquet. Dans le pré voisin il y avait une longue trace de brûlure.

N.D.L.R. — L'Italie a beaucoup de retard pour reconnaître l'existence du phénomène. Cette observation, qui a duré 2:30, à 500 m de nombreux

témoins, ne semble pas avoir convaincu le chroniqueur Sandro Mamossini, qui la traite sur un ton badin. Il est venu cependant faire une veille toute une nuit, il reconnaît que dans cette partie de la Lombardie, délimitée grossièrement par Chignolo d'Isola, Bonate Sopra et Madone, il a été observé en ces dernières semaines d'étranges objets la nuit dans le ciel : des disques volants d'après l'opinion publique. Ainsi, malgré la résistance des média, le phénomène se manifeste, les témoins parlent, et le nombre des observations inconnues doit être considérable, les témoins nombreux, jugulés par une presse hostile, tout au moins sceptique.

Transmis par M. LAVEZZOLO
Digest F. L.

U.S.A.

INFORMATION DE PRESSE

« International Herald Tribune », Thursday, October 31, 1974.

Présente une photo, dont ci-joint traduction à l'encre. La photo de ces quatre OVNI fut prise



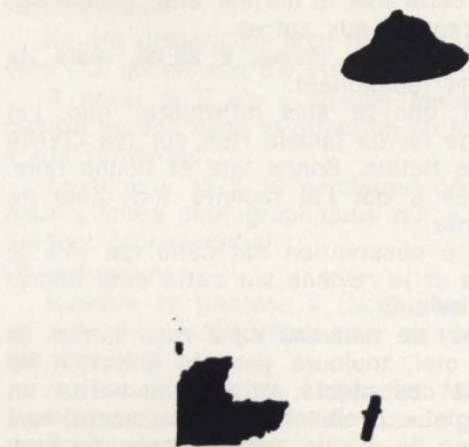
à Columbus (Ohio), en octobre 1973. Environ 150 personnes affirment avoir vu des OVNI en plusieurs endroits de l'Ohio.

JAPON

« La Dépêche du Midi » du 22 octobre 1974.

Un lycéen japonais a photographié deux OVNI.

Onomichi (Japon). — Un lycéen japonais, Kazuhiko Fujimatsu, âgé de 15 ans, affirme avoir pris trois photos en couleur de deux OVNI, qu'il a vus les 11 et 19 octobre dans le ciel d'Onomichi, en présence de trois témoins, lycéens comme lui.



L'un avait la forme d'un disque, l'autre d'un chapeau.

Le professeur d'astronomie de l'Université de Kinjo, qui a vu les photographies, estime qu'elles n'ont pas été retouchées. « Elles paraissent montrer quelque chose que je ne puis m'expliquer », a-t-il dit.

Le lycéen a déclaré qu'il se trouvait dans sa chambre, le 11 octobre, « quand quelque chose d'étrange me donna un terrible mal de tête. Je me suis levé et j'ai ouvert la fenêtre donnant au S. J'ai vu soudain un objet en forme de disque, d'une quarantaine de mètres de diamètre et de cinq mètres d'épaisseur, qui glissait vers le S-E en émettant une lumière vert sombre. J'ai pris mon appareil de photo et j'ai photographié l'objet quelques instants avant qu'il ne disparaisse.

Peu après, un deuxième OVNI est apparu, trois fois moins grand que le premier, là où le premier avait disparu. J'ai également pu photographier cet objet.

Le 19, nous étions réunis dans ma chambre, avec trois camarades pour regarder les photos que j'avais prises, quand j'ai éprouvé le même malaise que la première fois. Nous nous sommes précipités à la fenêtre et nous avons vu les deux objets. Ils ont disparu après s'être dirigés vers nous pendant une quinzaine de secondes ».

Les effets des M.O.C. sur les animaux, oiseaux et créatures plus petites ^[11]

par GORDON CREIGHTON

(Extrait de FLYING SAUCER REVIEW, Vol. 16, N° 1 et suivants
et publié avec son accord — (Traduction : Pierre DE LORMONT)

177. *Saint-Martin-de-Londres, Hérault (France)* —
9 février 1969, 01:00.

Le propriétaire d'une ferme, qui sert également d'auberge, située sur un plateau de la région de Montpellier, a vu un disque venir planer au-dessus d'une garrigue où se trouvaient des chèvres lui appartenant. Au moment de l'arrivée de l'engin, les chiens se mirent à aboyer mais les chèvres restèrent calmes. Cependant, quelques jours plus tard, ces animaux présenteront des troubles physiologiques et le propriétaire devra faire abattre un bélier.

Réf. : LDLN n° 100 bis, juillet 1969.

178. *Pirassununga, Etat de Sao-Paulo (Brésil)* —
12 février 1969, 5:40.

L'ouvrier de ferme Luiz Flozino de Oliveira se rendait à son travail lorsqu'il fut attaqué par deux êtres étranges, hauts d'un mètre cinquante, à la peau sombre et portant des barbes leur tombant sur la poitrine. Son chien se roula en boule sur le sol pour se protéger mais ne fut pas attaqué.

Réf. : SBEDV Bulletin n° 72/73, janv.-avr. 1970.

179. *Vienne (France)* — 13 février 1969, dans la nuit.

Alertée par les aboiements de son chien. Mme Bloquet regarda par la fenêtre et vit alors une sorte d'étoile qui émanait d'un grand rectangle lumineux. M. Bloquet, prévenu par sa femme, regarda l'objet avec une lunette astronomique. Le point lumineux ressemblait à deux assiettes accolées portant un dôme. L'observation a duré 2 mn.

Réf. : LDLN.

180. *Château des Martins, Bignoux, près Poitiers (France)* — 16 février 1969.

Cinq chevaux dans leurs stalles furent pris de panique par « quelque chose de brillant, avec une paire d'yeux intensément brillants, d'un vert pâle », suivant le témoin, M. Meingault. Sortant dès qu'il entendit les chevaux ruer, il vit les « yeux », situés derrière des broussailles. Il rentra au château pour prendre son fusil. Ressortant, il vit comme une ombre qui poursuivait les chevaux. L'examen des lieux, le lendemain, montra que les animaux avaient causé beaucoup de dommage matériel...

Réf. : FSR, juillet-août 1970.

181. *Belo Horizonte, Minas Gerais (Brésil)* —
20 février 1969.

Un garçon, Helder Souza Lima, entendit le chien aboyer comme s'il était effrayé, et il vit, touchant le mur extérieur de la maison, un objet, aplati au sommet et ovale en-dessous. Il appela son frère et tous deux regardèrent l'objet pendant deux minutes. Sa partie supérieure était très lumineuse et il y avait, fixées après, des sphères de couleurs diverses.

Réf. : FSR Case Histories, supp. 5, p. 10.

182. *Pirassununga (Brésil)* — 20 février 1969,
dans la nuit.

Entendant ses cochons grogner étrangement,

le patron de la Fazenda Bela Aliança sortit pour voir ce qui se passait. Il assista alors à l'atterrissage d'un MOC, haut d'environ 5 m et large de 4, sur un trépied. Trois « membres d'équipage » émergèrent de l'engin et, munis d'instruments, se livrèrent à une tâche pendant deux ou trois minutes.

Réf. : FSR Case Histories, supp. 5, juin 1971.
183. *Lancaster (USA)* — 10 mars 1969, 22:30.

Une ménagère conduisait sa voiture lorsqu'elle vit un intense faisceau lumineux sur la route, et un disque gris anthracite dans le ciel, qui émettait ce faisceau de lumière. Le faisceau frappa la voiture dont la vitesse tomba de 70 km/h à 10 km/h. Pendant ce temps, le chien du témoin sauta du siège arrière jusque vers l'avant et semblait « très agité et apeuré ».

Réf. : NICAP, « UFO Investigator », vol. IV, n° 11, mai 1969, p. 3.

184. *Ibiuna, Etat de Sao Paulo (Brésil)* — mars et
avril 1969.

Dès 21:00, des « boules de lumière orange » apparaîtraient fréquemment et se mettraient à danser au-dessus d'une source asséchée de la ferme Fazenda Bonanza. Habituellement au nombre de deux et de la taille apparente de phares d'autos, ces lumières restent une heure ou deux et s'évanouissent aussi vite qu'elles sont venues. Juste un peu avant leur arrivée, les animaux de la ferme, cochons, chiens, dindons, poules, etc... se mettent à faire un vacarme infernal, donnant aux témoins l'impression que ces animaux ressentent de la peur ou une douleur de quelque sorte.

Réf. : FSR, janvier-février 1970.

185. *Itauçu, Etat de Goiaz (Brésil)* — 20 avril
1969 au soir.

Un fermier illettré de 25 ans, Adelino Roque, était à cheval lorsqu'il fit une pause pour permettre à l'animal de boire. Une lumière brillante, qu'il avait déjà remarquée dans le ciel, descendit assez bas vers le sol et effraya le cheval. Après avoir fait encore une centaine de mètres, il se sentit comme « paralysé » par un faisceau de « lumière glacée » qui le frappa dans le dos. Malgré cela, il essaya de continuer d'avancer et un autre faisceau lumineux, chaud cette fois-ci, le frappa sur la poitrine. Il sentait que quelque chose descendait sur sa tête et le paralysait, et il tomba de cheval.

L'animal, intact, revint tout seul à la ferme. Adelino Roque reprit connaissance vers 5:00, le lendemain matin et se retrouva sur un rocher, non loin de la rivière Parnaíba, dans un endroit appelé Itumbiara, à quelque 250 km du lieu où il avait fait boire son cheval. Profondément perturbé par cette expérience, puis malade, Roque devait finalement mourir le 12 juin 1969 à Itauçu, dans des circonstances mystérieuses.

Réf. : FSR, septembre-octobre 1971.

186. *Hammond, Ontario (Canada)* — 22 avril 1969,
20:30.

Un homme d'Ottawa, sa femme et leur fils roulaient en voiture le long d'une route déserte, pendant une tornade. Ils avaient un chien avec eux. Ils virent une « soucoupe » de 30 pieds de large, avec deux gros phares et de nombreux « hublots », immobile dans un champ. Elle émettait un son « fort, bourdonnant, comme un gros générateur ». Lorsque le MOC prit son vol et s'approcha de la voiture, le chien fut très effrayé.

Réf. : NICAP, « UFO Investigator », vol. IV, n° 11, p. 4.

187. *Farnworth, Lancashire (Angleterre)* — 28 avril 1969 dans la soirée.

Les chiens des environs se mirent à hurler lorsqu'un MOC atterrit sur un terrain de golf de la région de Farnworth, déclare Elaine Hodgkinson, 13 ans, et son ami Peter Rushton, qui promenaient le chien.

Elaine raconte qu'elle et Peter ont vu un grand objet bourdonnant qui atterrissait sur le terrain de golf. « Il est venu du ciel lentement. Sa couleur était grise et il avait trois lumières rouges sur le côté et un clignotant vert au sommet. Il était assez volumineux pour contenir un homme. Mon chien est devenu comme sauvage. C'était réellement une expérience terrifiante. Je n'ai jamais rien vu de semblable auparavant et n'en verrai sans doute plus. Même Peter était terrifié ». Les deux enfants coururent en direction de Farnworth et ils virent un deuxième MOC, volant un peu plus haut sans faire de bruit. Les parents de la fille alertèrent la police, qui ne trouva rien à l'emplacement indiqué.

Réf. : Bolton Evening News, 29 avril 1969.

188. *Allumette Island, Québec (Canada)* — 11 mai 1969, 02:00.

M. et Mme Leo P. Chaput furent alertés par les forts aboiements de leur chien. Ils virent un

engin stationnaire, dont la lumière brillante éclairait la chambre à coucher. Ils entendirent aussi « comme un bruit de moteur ». Le MOC était près du sol, illuminant intensément les environs. Sa lumière était trop forte pour qu'on puisse la regarder directement.

Réf. : NICAP, « UFO Investigator », vol. IV, n° 12, p. 4.

189. *Vina, Californie (USA)* — 24 mai 1969, 2:30.

Un aide de ranch, Tom Kitchen, était en train de travailler de nuit lorsqu'il observa un objet « aussi grand qu'un petit bus, illuminant un verger à 200 m de là », et planant juste au-dessus des arbres. Il alla réveiller son contremaître, John Sharp, mais trouva celui-ci déjà debout, réveillé par les aboiements de son chien « qui était hors de lui ».

Réf. : NICAP, « UFO Investigator », vol. IV, n° 12, p. 2.

190. *Birkenhead (Angleterre)* — 15 juin 1969, 23:40.

Un objet mystérieux en forme de disque, volant au-dessus du quartier de Fender, a provoqué l'étonnement d'un gardien de nuit et de son chien, un berger allemand. Mr Piper, âgé de 37 ans, patrouillait dans Noctorum Lane lorsqu'il entendit un sifflement au-dessus de lui, similaire à un bruit de générateur. « Je regardais en l'air et vit un objet en forme de disque, le dessous argenté, d'environ la grandeur d'une assiette à soupe, bien que je ne sache pas à quelle altitude il volait. Il venait du quartier de Woodchurch et puis il passa au-dessus de Moreton. Même mon chien s'applatit au sol et était effrayé, pleurant et gémissant ».

Réf. : Liverpool Daily Post et Liverpool Echo du 16 juin 1969.

(A suivre)

LA VAGUE ESPAGNOLE DE 1974 (suite 5)

par M. Jose-Thomas RAMIREZ Y BARBERO

2.1.6. — *Diagramme de distribution des éléments du code :*

L'étude des éléments du code du FEP-74 fait apparaître les pourcentages suivants : (86 %) 92 des 109 cas étudiés correspondent à des observations faites dans le ciel, 16 cas à des observations au sol (13 %), et seulement un cas (1 %) en pleine mer.

Sur ces 109 cas, 18 (13 %) font état d'objets de grandes dimensions, alors que 91 (87 %) nous décrivent de petits objets ; dans 6 observations (5 %) des êtres se trouvaient à l'intérieur de chaque engin, et dans 5 cas (4 %), des traces restèrent visibles sur le lieu de l'atterrissage.

Nous disposons aussi d'un cas pour lequel il existe un enregistrement sur bande magnétique, d'un autre avec des photographies et enfin d'un cas qui a été filmé par le témoin.

En regroupant tous ces cas selon la classification OVNI présentée en introduction du Catalogue, on obtient le TABLEAU I et son diagramme correspondant dans la Fig. I.

Je précise que, comme d'habitude, les pourcentages sont approximatifs, ce qui n'est pas trop

général en statistique, et que maintenant le total est de 115, puisque 6 cas appartiennent à deux TYPES à la fois.

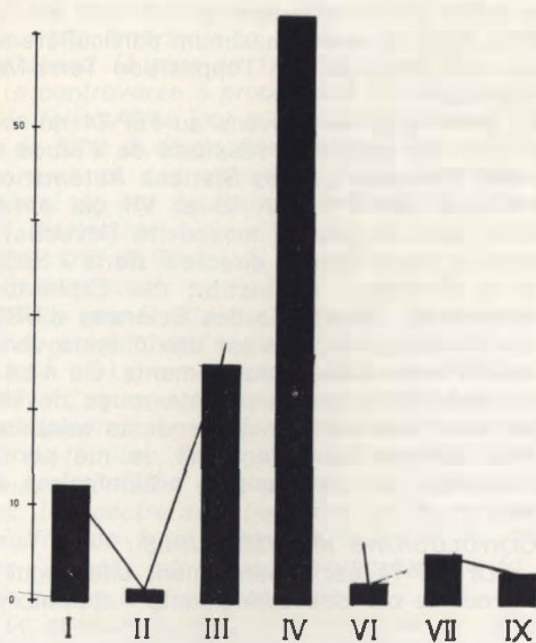
| Type | Cas | % approx. |
|--------------------------|-----|-----------|
| I — Atterrissage | 13 | 12 % |
| II — Amerrissage | 1 | 1 % |
| III — Atmosphère | 26 | 25 % |
| IV — Altitude élevée | 63 | 62 % |
| VI — Vaisseau porteur | 2 | 2 % |
| VII — Occupants | 6 | 5 % |
| IX — Ph. Lum./Immatériel | 4 | 3 % |

Dans l'étude de 100 atterrissages ibériques, Ballester Olmos (1) donne le tableau de pourcentages ci-dessous qui concerne 1.176 cas non ibériques et 100 cas ibériques et que je complète de mon côté par ceux du FEP-74 :

| | 1.176 N.I. | 100 I. | FEP-74 |
|--------------|------------|--------|--------|
| Occupants | 32 % | 26 % | 5 % |
| Au sol | 60 % | 53 % | 13 % |
| Dans le ciel | 35 % | 38 % | 86 % |

Après avoir examiné toutes ces données, je me permets une fois de plus de tirer les conclusions préliminaires suivantes :

Diagrama de distribución de TIPOS en %



CONCLUSIONS PRELIMINAIRES :

- 87 % des observations du FEP-74 font état d'objets vus dans le ciel qui avaient de petites dimensions.
- La disparité que l'on rencontre entre les distributions de 100 cas ibériques et des 1.176 cas du reste du monde, et celle du FEP-74 EST PRINCIPALEMENT due au fait que les deux premières concernent uniquement les cas de TYPE I, alors que la dernière englobe les cas de tous les TYPES.
- Les pourcentages de cette distribution sont acceptables puisque l'on a 87 % d'objets aperçus dans le ciel, 13 % d'atterrissages, 2 % de cas avec un vaisseau porteur, 5 % d'observations d'occupants, etc... Ces chiffres sont tout à fait normaux lorsque l'on étudie l'ensemble d'une vague.

NOTE :

(1) BALLESTER OLMOS V. J. - VALLEE J. Ib.

2.2. — ANALYSES PARTICULIERES :

2.2.1. — Caractère du FEP-74 :

On a défini le concept de VAGUE comme étant une accumulation plus ou moins soudaine d'observations d'OVNIs, provenant d'une zone déterminée du monde ou de l'ensemble du monde (1). Dans le premier cas, on dit que la vague a un caractère local (FLAP) et dans le second un caractère mondial (WAVE).

Je suis particulièrement convaincu que le phénomène « vague » est l'une des constantes les plus sûres du problème OVNI.

Nous laisserons de côté la théorie des cycles biennaux concernant la planète Mars, parce que, d'une part, elle a été déjà suffisamment énoncée et vérifiée statistiquement par ses inventeurs (Oscar Rey Brea et Eduardo Buelta en Espagne, Aimé Michel en France, Jacques Vallée aux USA, Smith au Canada, etc...) et, d'autre part, elle ne concerne pas le FEP-74.

Ces vagues sporadiques extrabiennales sont celles qui correspondent le plus à la théorie de D.R. Saunders sur l'attitude négative (ou Type « C ») (2) qui pense que l'avalanche de documents et d'observations est toujours déclenchée par un « cas parfait » dont on a fait beaucoup de publicité ou par le besoin de la presse de publier ce genre de nouvelles quand elle n'en a pas de plus importantes (exemple : le cas estival du monstre du Loch Ness). Toutes ces causes exaltent l'imagination du grand public qui, à partir de là, voit des soucoupes volantes n'importe où.

L'investigateur J. Vallée neutralisa en 1954 cette théorie en découvrant la première loi tendancielle négative ou « Loi de distribution géographique », qui démontrait statistiquement que la distribution géographique des observations était inversement proportionnelle à la densité de population, et non pas directement, comme le prétendaient les partisans de l'attitude négative.

Plus tard, on s'aperçut que cette loi était aussi très fidèlement respectée en Espagne (3).

L'attitude intermédiaire en ce qui concerne le phénomène « vague », que propose mon ami l'investigateur M. Guasp (4), et qui est à mon avis très sensée, ne nie absolument pas l'existence de flaps provenant de quelque cas anormal ou d'un événement spatial quelconque.

C'est apparemment ce dernier concept qui définit le FEP-74 et lui donne son caractère.

Le FEP-74 (comme les autres vagues qui ont un caractère spatial terrestre) possède une constante particulière : des crêtes très aiguës qui se développent en moins de deux semaines et qui élèvent le niveau général des informations pendant une période de deux ou trois mois. Comme l'a remarqué E. Buelta pour la vague Août 68-Mars 69, il s'agit d'une « élévation soudaine les premiers jours, qui atteint son sommet en quatre semaines et qui décroît rapidement de façon quasi-exponentielle ».

L'investigateur galicien Oscar Rey Brea (premier investigateur au monde à avoir émis la théorie des cycles biennaux de Mars), me montra son diagramme en bandes (années 1948-1971) : la crête presque verticale de Novembre 1957 coïncidant avec le début de notre ère spatiale (lancement des Spoutnik I et II) (5) ; celle d'Août 1960, époque du lancement dans l'espace d'Echo ; les crêtes coïncidant avec les nombreux essais d'explosions en haute atmosphère pratiqués par l'URSS et les USA ; celle de Juillet-Août 1965, quinze jours après l'arrivée de Mariner IV sur la planète Mars ; celles de Zond II, Mariner VI et VII, Mars II et III, Mariner IX, etc...

Je n'en citerai pas davantage parce que la casuistique deviendrait interminable et je considère que cet échantillon est suffisant.

Il suffit d'observer la Figure 1 représentant le diagramme mensuel d'activité aérienne non identifiée en Espagne que j'ai réalisé pour les années 1972, 1973 et une partie de 1974, pour constater statistiquement la justification apparente du caractère « spatial terrestre » du FEP-74.

Nous remarquons dans ce diagramme un maximum pour le mois de Mars 1972 qui coïncide avec le lancement de Pionner X vers la planète Jupiter ; Pionner X portait une plaque dont le message

Diagrama de Frecuencia Mensual
de A.A.N.I. de 1972-1974

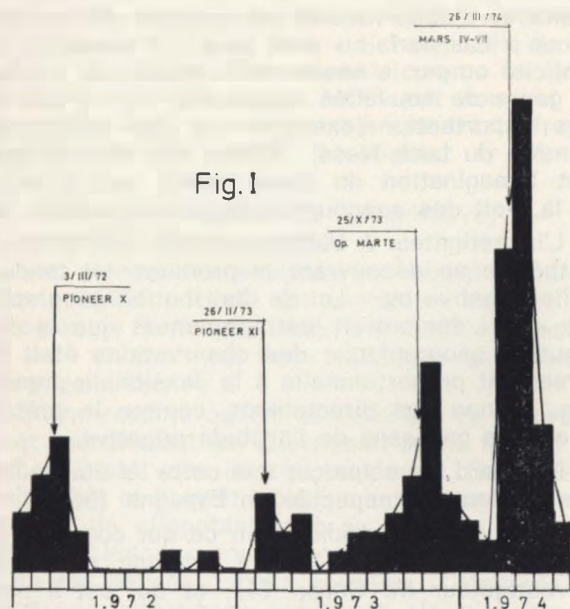


Fig. I

gravé, représentant des dessins et des graphiques élémentaires, irait porter la nouvelle de notre existence à d'éventuels mondes intelligents.

Nous voyons aussi dans ce diagramme à la date de février 1973 un autre maximum, qui coïncide avec le lancement de Pioneer XI, de la même famille que le précédent et dont le rôle est identique. Je dois aussi signaler pour ce cas, à titre de curiosité, que ce même mois de février 1973, un astronome écossais, Duncan A. Duran, affirma avoir réellement déchiffré des signaux-radio émis par des intelligences extraterrestres au degré de civilisation considérablement élevé (civilisation type II ou III, d'après les savants russes Kardachev et Chklovski) qui semblent se trouver dans la sixième planète de l'étoile double

Bootis.

Un autre scientifique de Californie, Ronald Bracewel de l'Université de Stanford, arriva à la même conclusion que Duran, alors que les deux travaillaient séparément.

Puis vient un autre maximum particulièrement visible qui correspond à l'opposition Terre-Mars, en novembre.

Et enfin nous en arrivons au FEP-74 qui coïncide avec les premiers résultats de l'étude des données obtenues par les Stations Automatiques soviétiques MARS IV, V, VI et VII qui ont fait déclarer dans un journal moscovite (Izvestia) au professeur Vasili Moroz, directeur de la « Section Lune et Planètes » à l'Institut des Explorations Cosmiques de l'Académie des Sciences d'URSS : « Il est évident que Mars est une planète vivante et sujette à de rapides changements. On n'exclue pas la possibilité que la planète rouge devienne la seconde Terre de nos descendants lointains ».

Pour achever ce paragraphe, je me permets de formuler les conclusions préliminaires suivantes :

CONCLUSIONS PRELIMINAIRES :

— Le FEP-74 est apparemment une vague locale produite par des événements « spatiaux terrestres ».

— Le FEP-74 s'apparente tout à fait aux autres vagues ayant le même caractère, par son apparition subite, sa croissance verticale et sa chute vertigineuse.

NOTES :

- (1) GUASP M. — « Teoria de procesos de los OVNI's » Valencia 1973.
- (2) SAUNDERS D.-R. — « The Shapes of UFO wates » DATA-NET Vol. V, n° 12, décembre 1971.
- (3) J. VALLEE — V.-J. BALLESTER OLMOS — « Les phénomènes de TYPE I en Espagne et au Portugal » (Etude de 100 atterrissages ibériques)
- (4) GUASF M. — ib.
- (5) REY BREA O. — Communication personnelle 17/04/74.

(A suivre)

COURRIER RÉSUFO :

Un équipement pour l'observation des OVNI

Notre collaborateur, J. Bastide, qui s'est illustré avec bonheur dans différentes directions de la recherche, nous propose cette fois un appareillage peu coûteux et particulièrement ingénieux, distribué par les chercheurs Australiens.

Ce que vous allez lire est la traduction du texte accompagnant ces objets et qui vous apprendra tout ce qu'il faut en savoir.

Cet appareillage se répand dans les milieux Ufologiques Américains et présente un grand intérêt.

Les OVNI's sont rares. Les preuves de leur existence sont minces car les témoins ne sont jamais préparés à leur observation. Enportez cet équipement dans votre porte-monnaie, sac à main, portefeuille, poche, boîte à gants, où que vous alliez. C'est ainsi que vous pourrez découvrir ce que sont les OVNI's.

LUMIERES DANS LE CIEL

La majorité des objets et lumières aperçus

Résufo, dans une première étude, l'estime nécessaire à ceux qui veulent étudier sérieusement les données physiques attachées au phénomène et à ceux qui aimeraient une « preuve » que ce qu'ils ont vu ne peut s'expliquer par un phénomène connu.

Si l'utilisation en visuel est fort simple l'utilisation photo semble plus délicate, et il serait bon que les acquéreurs de cet appareillage nous fassent part, dans le cadre de Résufo, des résultats obtenus, afin d'en déterminer les modalités d'emploi les plus rentables.

dans le ciel peuvent être assimilés à des avions, ballons-sondes, satellites ou météorites. Seuls quelques-uns ne peuvent être facilement identifiés, soit qu'ils aient des mouvements anormaux, soit qu'ils aient des formes, ou des couleurs inexplicables. On les appelle OVNI's. On peut aussi les expliquer souvent par des phénomènes rares, les deux plus communs étant :

- a) le parhélie : réflexion de la lumière solaire

ou lunaire sur des couches de cristaux de glace (à partir d'au moins 16.000 m d'altitude).

b) les mirages : réflexion de la lumière lunaire, des faisceaux des phares d'une auto, ou des lumières des lampadaires urbains sur une couche d'air froid emprisonnée au-dessus d'une couche d'air chaud (à plus de 1.600 m d'altitude).

La controverse à propos des OVNI s'explique par le fait qu'à ce jour aucune observation n'a permis de faire la distinction entre de tels phénomènes rares et des vaisseaux extra-terrestres. Le matériel de cet équipement permet de faire une telle distinction.

MODE D'EMPLOI

a) RESEAU :

C'est une feuille de plastique transparent où l'on a gravé 13.400 rayures par pouce (1 pouce = 2,54 cm) ; on a donc 5.276 rayures par cm (NDT). Ces rayures décomposent la lumière en deux spectres, de chaque côté de la source émettrice de lumière. Chaque spectre comporte les différentes couleurs composantes du faisceau lumineux. Le spectre sera peut-être faible, auquel cas il suffira de faire subir une rotation au réseau pour l'amener sur un arrière-plan sombre du paysage où on le discernera mieux.

Le spectre permet de déterminer la composition et/ou la température d'une source lumineuse. S'il s'agit d'un gaz chaud, il émettra uniquement certaines couleurs spécifiques : ainsi, le mercure gazeux émet en des endroits précis dans l'orange, le vert, le bleu et le violet. S'il s'agit d'un corps solide porté à haute température, toutes les couleurs seront émises, certaines étant plus intenses toutfois.

La couleur de la partie la plus brillante est ainsi reliée à la température : rouge au-dessous de 700° C ; orange de 700 à 1 700° C ; jaune de 1 700 à 10 000° C ; vert au-dessus de 10 000° C. Si une lumière non identifiée est à la température du soleil (5 600° C en surface), ou des phares d'auto (1 700° C), ou bien à la composition des éclairages urbains (mercure, sodium, néon), il est peu probable qu'on ait affaire à un vaisseau extra-terrestre.

ATTENTION : il ne faut jamais regarder directement le soleil à travers ces feuilles plastiques sous peine de blesser gravement les yeux.

b) POLAROIDES :

Ces polaroids permettent de déterminer si une lumière donnée est polarisée de façon linéaire, circulaire, ou aléatoire (cad non polarisée NDT). La lumière est une onde électromagnétique, cad une vibration des champs électrique et magnétique pénétrant la matière. La lumière ordinaire voit son champ électrique osciller dans des directions aléatoires : elle est polarisée au hasard. Si le champ électrique oscille en ligne, la lumière est polarisée linéairement. S'il spirale dans l'espace, comme un tire-bouchon, la lumière est dite polarisée circulairement.

LIN (comme linéaire) : (feuille plastique marquée LIN d'un côté et CIRC (R) ou CIRC (L) de l'autre, NDT).

Deux feuilles polaroids ont une face marquée « LIN ». En regardant une lumière à travers ces deux feuilles (les deux sont équivalentes), en tenant le côté marqué LIN dirigé vers l'œil, on peut déterminer si une lumière est polarisée linéairement.

Si la rotation du polaroid modifie l'intensité lumineuse, alors la lumière est polarisée linéairement.

Il faut noter l'angle de rotation correspondant au minimum de l'intensité lumineuse. La lumière se polarise si elle est émise ou réfléchiée depuis une surface oblique ou un objet non-métallique. Ainsi, les parhélies et mirages émettent une lumière polarisée linéairement.

CIRC (R) et CIRC (L) : (de circulaire droit et circulaire gauche en anglais, NDT).

Le côté marqué CIRC (R) étant placé vers l'œil, la lumière polarisée circulairement vers la droite traverse la feuille plastique, au contraire de la lumière polarisée circulairement vers la gauche. Avec le CIRC (L) placé vers l'œil : on a l'inverse. Une lumière normale (polarisée de façon aléatoire) émet autant de lumière polarisée circulairement à droite qu'à gauche.

Si une lumière non identifiée a une intensité lumineuse différente quand elle est vue successivement à travers les feuilles plastiques CIRC (R) et CIRC (L), elle est polarisée circulairement. La polarisation circulaire de la lumière est seule possible dans un très fort champ magnétique. On a souvent dit que les OVNI ont un puissant champ magnétique. Aucune lumière, qu'elle soit naturelle ou ordinairement créée par l'homme, n'est polarisée circulairement.

UNE PREUVE SOLIDE

Les savants veulent seulement étudier la question OVNI grâce à des données solides et sûres, indépendantes du témoignage. Si vous voyez un OVNI et que vous avez un appareil photographique, prenez-en une photo à travers le réseau, puis à travers les côtés des feuilles CIRC (R) et CIRC (L), puis à travers un côté de feuille marqué LIN en le faisant tourner à des angles différents par rapport à l'objectif.

Se contenter de placer chaque feuille de plastique (se présentent sous forme de diapositives 24.36) sur l'objectif, et prendre la photo à travers la feuille. Ne rien faire, ne pas décharger l'appareil, et l'apporter avec la pellicule à l'intérieur à un savant le plus vite possible, pour analyse. Il se peut que vous apportiez la preuve tant recherchée par la Science.

En cas de difficulté : prendre contact avec le Dr D. Herbison-Evans, Ecole de Physique, Université de SYDNEY (Nouvelles Galles du Sud), 2006, Australie.

N. D. T. :

Renseignements :

Adresse où se procurer les trois feuilles plastiques :

THE PURPLE BOX COMPANY, 69, WOOD STREET
MANLY, New South Wales, 2095 AUSTRALIE

Joindre 2 dollars américains, prix des feuilles.

Le mieux est d'envoyer sa commande par avion, le délai maximum de réception sera de 1 mois à 2 mois. Pour ceux qui ne connaissent pas l'anglais, écrire :

« Dear Mr, I wish to receive one UFO investigation kit », etc... et joindre les 2 dollars.

Si tous ceux qui sont abonnés aux revues sur les OVNI achètent ces feuilles, il y a statistiquement quelques chances de succès. Il faut que chacun le fasse, impérativement, s'il s'intéresse vraiment à la question, sérieusement.

nouvelles récentes (Presse) condensé de I. TAHON

LE 4 SEPTEMBRE 1975, GODOY CRUZ (Argentine)

Un étudiant a réussi une photo en couleur d'un OVNI, sur laquelle on voit nettement un objet de forme circulaire, de couleur claire sur un ciel diaphane et sans nuages.

(« Nouvelle République du Centre Ouest » du 14.9.75)

LUNDI 15 SEPTEMBRE 1975, COSNE-SUR-LOIRE (Nièvre)

Entre 2:00 et 4:00 du matin un couple de jeunes gens a aperçu 5 points lumineux, comme des têtes d'épingles, blancs passant par moments au vert et au rouge, se balançant doucement et en cadence.

(« Nouvelle République du Centre Ouest » du 17.9.75)

LE 22 SEPTEMBRE 1975, DELEMONT (Suisse)

Vers 19:30, un couple a observé en pleine ville, dans le ciel une lueur rougeâtre et dansante, au-dessus de laquelle il distingua une sorte de cône, le tout ayant la forme d'un champignon. (A une altitude de 800 m à 1 000 m. selon le témoin.) L'objet resta immobile durant quelques minutes, puis la grosse lueur prit la forme d'un disque lumineux, rouge jaune, et l'objet disparut à grande vitesse.

(« le Démocrate » du 23.9.75)

VENDREDI 26 SEPTEMBRE 1975, ASSEVENT (Nord)

A 21:30 une dizaine de témoins ont observé un gigantesque OVNI de 250 à 300 m de large, à 500 m d'eux, et à 20 m du sol. Les témoins ont vu une sorte de cône se détacher de la coupole centrale, prendre de l'altitude, et redescendre se poser sur la base. L'objet disparut en 5 secondes. Aucune trace ne fut trouvée ; les moteurs, les phares, et les radios des voitures tombèrent soudain en panne lors de l'observation.

(« Nord républicain » du 1.10.75)

VENDREDI 26 SEPTEMBRE 1975, PONTCHARRAUD (Creuse)

A 21:30 des automobilistes se dirigeant vers Crocq, ont observé dans un champ bordant la route, un volumineux objet très éclairé, qui a rapidement décollé du sol en laissant derrière lui un sillage incandescent.

(« Le Populaire du Centre » du 2.10.1975)

LE 29 SEPTEMBRE 1975, SAINT-DIE (Vosges)

Vers 4:30 du matin près de Saint-Dié un automobiliste, M. J.-L. Girolid rentrant chez lui à La Croix aux Mines put observer un engin, à une certaine altitude au-dessus de lui, qui le suivait. De la forme d'un cigare l'objet crachait des lueurs rouges et blanches, il était surmonté d'une tourelle cherchant à s'en détacher. Arrivé chez lui, le témoin réveilla son père qui put à son tour observer le phénomène qui se trouvait alors au-dessus du petit hameau de Sadez.

(« Liberté de l'Est » du 4.10.75)

SEPTEMBRE 1975, LOUVILLE-LA-CHENARD (Eure-et-Loire)

Vers 22:30 un couple circulant entre Denonville et le Puiset, a pu observer au-dessus d'un bois et à proximité d'un château d'eau, un objet en forme de cigare orange aux contours très nets. De taille un peu plus grande que le château d'eau et 2 fois plus large, l'objet était masqué dans sa partie inférieure et portait 2 bandes brunes parallèles, comme les ailes d'un oiseau planant. Une autre personne aurait été témoin de ce phénomène.

(« Echo Républicain » de septembre 1975)

LE 4 OCTOBRE 1975, LEXY (Meurthe-et-Moselle)

Vers 19:00 un groupe d'une douzaine d'enfants jouant au football, fut témoin de l'observation d'une grosse boule orange stationnant au-dessus d'eux. D'après les enfants, dans la boule se trouvaient trois tâches noires bougeant et tournant sur elles-mêmes ; puis la boule s'éloigna pour revenir un peu après.

(« Républicain Lorrain » du 5.10.75)

LE 7 OCTOBRE 1975, VERVIERS (Belgique)

A 21:30 dans un ciel très sombre, sans étoiles, stationnait un point très lumineux, jusqu'à 22:30 où l'objet perdit de son éclat et sembla s'élever dans la nuit.

(quotidien belge du 11.10.1975)

LE 8 OCTOBRE 1975, MAILLY-LE-CAMP (Aube)

Vers 20:00 M. LAFFRA observa dans la direction du sud, un objet en forme de quartier d'orange, très éclairé, à une altitude peu élevée. Le témoin alla chercher sa femme et ses enfants qui purent constater aussi le phénomène, jusqu'à ce que l'objet s'élève à grande vitesse, 10 minutes plus tard.

(Presse du 10.10.75)

LE 8 OCTOBRE 1975, BROU (Eure-et-Loire)

Vers 20:00 circulant près de Logron, un agriculteur de Crépainville, M. J.-C. Noulin, avec sa famille a pu observer un objet lumineux dans le ciel.

En forme de triangle dont l'intensité lumineuse était plus forte aux 3 sommets, l'engin évoluait à 150 m du sol. Le témoin descendant de voiture, l'objet reprit de l'altitude et s'éloigna à 2 ou 3 km. Le témoin a pu constater des changements de forme : de triangle en croissant puis en virgule.

(« Echo Républicain » du 10.10.75)

LE 10 OCTOBRE 1975, TROYES (Aube)

Vers 22:00 M. R. Dethon a pu observer un objet de couleur orange, de la grosseur d'une étoile, scintillant au-dessus de la ligne des toits des immeubles collectifs, entre Rosières et la R.N. 60. Le phénomène disparut rapidement.

(Presse du 11.10.75)

LE 13 OCTOBRE 1975, MONT-SEREIN (Vaucluse)

Vers 19:00 un témoin a observé un engin en forme de demi-lune se posant en douceur, en faisant voler de la boue sur une dizaine de mètres de diamètre. Le témoin en vit sortir un appareil en forme de boîte à lettres, plongeant vers le sol. En l'espace de 30 secondes le témoin ne vit plus qu'un petit point rouge très haut dans le ciel.

(« Le Provençal » du 16.10.75)

LE MARDI 14 OCTOBRE 1975, AUXERRE (Yonne)

A 18:30 plusieurs témoins ont pu observer un engin de forme oblongue, semblant stationner au-dessus de l'ancien aérodrome. A 8:00 le lendemain matin la lueur plus atténuée, persistait toujours. Un photographe du journal a pris des photos.

(« L'Yonne Républicaine » du 7.10.75)

AUDIGNICOURT (Aisne)

L'engin aperçu le 19 juin 1975, par 2 jeunes gens près de Senlis, n'était qu'un ballon sonde gonflable qui fut retrouvé à Audignicourt.

N.B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : **LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON.**

Anciens numéros de LDLN disponibles avec leurs sommaires (suite du N° 145 de mai 1975)

(à commander au Siège de LDLN, comme pour les abonnements)

N° 121 : 4 Francs avec « pages sup. », ou 3 Francs sans.

Traces d'atterrissages : évidence physique des OVNI — Pont-de-Chéruy (Isère) le 18 mars 1972 à 19:15-20 — Etude des observations du 18 mars 1972 — Les visiteurs de l'espace — Trancas, sept ans après — Informations italiennes.

Pages sup. : Faites vos jeux — Aperçus sur l'Alchimie (suite et fin) — La radiesthésie acquiert une place officielle dans l'armée américaine et en U.R.S.S. — Statistique des tués par la foudre de 1835 à 1883 inclus — Les bouleversements de notre planète — Le tremblement de terre à Oloron, et les autres.

N° 122 : 5 Francs avec « pages sup. », ou 3,50 Francs sans.

Taizé le 12 août 1972 de 02:00 à 05:00 — Enquête à Saint-Pierreville — 13-9-1970 : Atterrissage à Bormes — Etudes des observations du 18 mars 1972 — Au Canada - Espagne - Argentine.

Pages sup. : Les insatisfaits — Phénomène inexplicable en Espagne — Les inventions perdues — Les MOC au-dessus de la Rome ancienne — MOC et Poltergeist au Canada.

N° 123 : 3,50 Francs (ne comporte pas de « pages sup. »).

Les enquêtes de nos lecteurs : dans l'Oise, au hameau d'Eplugues, près de Senantes — Un facteur surpris par un MOC — Montauroux — Les enquêtes de M. Wambeke — A Auch le 25-10-1972 — Les enquêtes de M. Tyrode — Les enquêtes de M. Bosc — Les enquêtes de MM. Bigorne et Bavay — Soucoupes volantes dangereuses — De nos lecteurs.

N° 124 : 5 Francs avec « pages sup. », ou 3,50 Francs sans.

Menetrux-en-Joux (Jura) le 2 novembre 1972 — Vidauban : observation faite par Mme X. le 6 avril 1972 — Les enquêtes de M. Tyrode — Enquêtes dans le Pas-de-Calais, le Nord et la Côte-d'Or — Informations de nos lecteurs — Les occupants des MOC en images — Atterrissages possibles à Centeno (Argentine) — Nouvelles de Yougoslavie et du Pérou — Les effets des MOC sur les animaux, les oiseaux, et créatures plus petites.

Pages sup. : Influence probable des failles sur certains conducteurs d'automobiles - hypothèses cosmologiques — Des MOC ont combattu pour Charlemagne.

N° 125 : 3,50 Francs (ne comporte pas de « pages sup. »).

La question du contact — Post-enquêtes et constatations scientifiques — Les enquêtes — De nos correspondants extérieurs — Archives 1952.

N° 126 : 5 Francs avec « pages sup. », ou 3,50 Francs sans.

Mon hypothèse martienne — Atterrissage avec humanoïdes en 1954 — Quarouble (Nord) : dix-huit ans après un OVNI est observé à basse altitude — Mont-de-Marsan le 6 mars 1973 — Les enquêtes de M. Tyrode — Lettre du Canada — Nouvelles internationales — Les effets des MOC sur les animaux, les oiseaux, et créatures plus petites (suite).

Pages sup. : La terre tremble, causes et effets — Terre d'Islande — L'insolite — Le magnétisme peut-il nous perturber ? — Les pollutions et les mystificateurs officiels.

N° 127 : 3,50 Francs (ne comporte pas de « pages sup. »).

Vers l'avenir : plaidoyer pour les extra-terrestres — Les données biométriques dans 19 cas d'occupants des MOC — L'approche d'un mystère — Entre Vrocourt et La Chapelle-sous-Gerberoy (Oise) — Informations de nos lecteurs — Nouvelles internationales — Succès d'une détection : 10 février 1973.

(Suite p. 28)

NUMEROS DISPONIBLES (suite de la p. 27)

N° 128 : 5 Francs avec « pages sup. », ou 3,50 Francs sans.

Vers une autre recherche — Atterrissage probable à Saint-Jean-de-Bournay — Atterrissage à Roucenay (Aube) — En Méditerranée inspection « prudente » d'un navire par un MOC — Vieux papiers — Dans le Doubs — Informations des lecteurs — Les archives de 1954 pour l'Allier — Enquête en Italie — Les effets des MOC sur les animaux, les oiseaux, et créatures plus petites (suite) — Le réseau de détecteur de la ceinture méditerranéenne.

Pages sup. : La terre tremble, causes et effets (suite) — Hypothèse cosmologique (suite) — Les extra-terrestres au temps des Normands.

N° 129 : 3,50 Francs (ne comporte pas de « pages sup. »).

Où en sommes-nous ? — Etudes des corrélations entre enregistrements géomagnétiques et observations d'UFO — Pannes de courant et observations de MOC — Un curieux récit en provenance d'Argentine — Nouvelles internationales — Re-enquête sur un cas de 1954 à Boulogne-sur-Mer — Un OVNI au sol dans le Cambrésis — Le 14 février à Annecy, Vaux-en-Bugey, Beligneux — De nos lecteurs — Pleins feux sur la Creuse — Archives 1952 (suite).

N° 130 : 5 Francs « pages sup. » ou 3,50 Francs sans

— Remarques préliminaires sur la structure du phénomène Ufo-naute.

— OVNI près du sol dans la région de Maubeuge à Feignies le 3 septembre ; à Louvroil le 4 — Quasi atterrissage près d'Hirson — Enquête à Songeons — Pleins feux sur la Creuse — A Brasschatt (Belgique) — Espagne, cas récents les effets des MoC sur les animaux, les oiseaux et créatures plus petites (suite).

Pages sup. : L'homme ce mystère — les extra-terrestres au temps des normands (suite). Etoiles proches et compagnons obscurs — l'insolite.

N° 131 : 3,50 Francs (ne comporte pas « pages sup. »)

L'organisation — Un nouveau cas de « lumière solide » — Beauvallon le 30 juillet 73 — Nouvel atterrissage à Louvroil le 2 octobre 72 ? — Pleins feux sur la Creuse — Enquête du CPI pour LDLN dans les Bouches-du-Rhône — Informations de nos lecteurs — Archives 1952 (suite) Enregistreur EBI.

N° 132 : 5 Francs avec « pages sup. » ou 3,50 Francs sans

Une nouvelle approche au problème Ufo — Enquête sur les événements de Draguignan — Pleins feux sur la Creuse (suite) — A l'étranger : Brésil, Australie, Argentine.

Pages sup. : Fin des temps et retour du Christ — Les années de 1988 à 1995 et leurs conséquences.

MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES

avec la participation d'Aimé MICHEL et de Jacques VALLÉE

par le Groupement « LUMIERES DANS LA NUIT »

(ouvrage présenté par F. LAGARDE)

Pour les lecteurs de LDLN est tirée une édition spéciale numérotée au prix de 30 F Franco. Veuillez adresser vos commandes aux Editions ALBATROS, 14, rue de l'Armorique / 75015 Paris (joindre un chèque postal ou bancaire).

Un Goniomètre de Poche

Il s'agit d'un petit appareil qui est en fait une petite carte en bristol plastifié.

Au recto figure le mode d'utilisation avec explications très complètes ; au verso, toutes les indications sont fournies sous forme d'un tableau, permettant de connaître immédiatement soit les dimensions d'un objet, sachant sa distance, soit sa distance, connaissant les dimensions ; ceci, après utilisation à bout de bras de l'échelle millimétrique qui figure sur le bord supérieur de la carte. C'est un outil indispensable pour l'enquêteur et l'observateur.

En vente au Siège de LDLN : 1,60 F franco ; règlement en timbres accepté.

*FAITES DES ADHÉSIONS
AUTOUR DE VOUS
PLUS NOUS SERONS
NOMBREUX, MIEUX
VOUS SEREZ INFORMÉS.*

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385
Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 4^e trimestre 1975